

remporte une nouvelle victoire

grâce à la

LANTERNE ALTERNATIVE

spécialement établie pour le 16^m/m véritable révolution technique présentée exclusivement par

TOB'S

ACIFOR

MANIABILITÉ DE ENSTALLATION

SÉCURITÉ MAXIMUM ÉCONOMIE

CONSOMMATION ÉQUIVALENTE A
CELLE D'UNE LAMPE A INCANDESCENCE
DE 750 WATTS

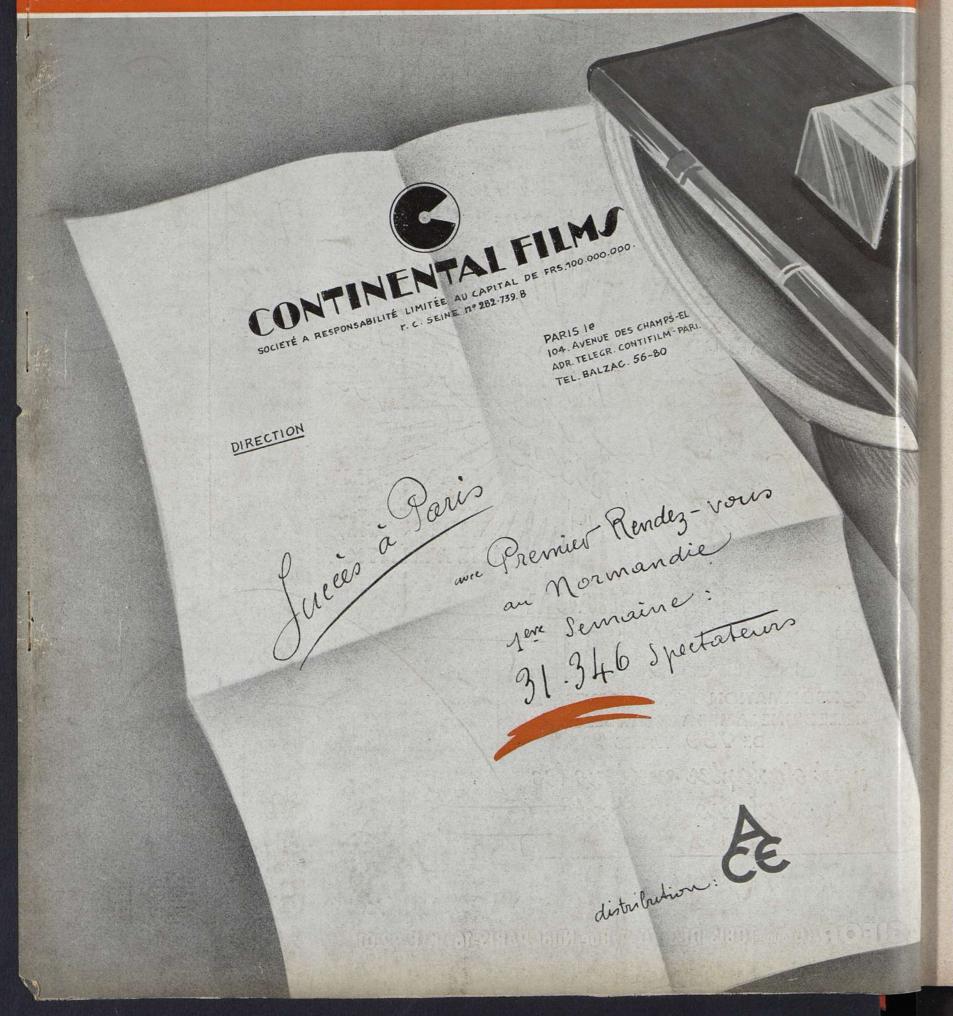
peut s'adapter sur tous les projecteurs existants

ACIFOR (Groupe TOBIS-DÉGÉTO) 1, Rue Nitol, PARIS-16°. KLÉ. 92.01

Prix: 12 Francs

N° 25 - 13 Septembre 1941

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE



LE NUMÉRO :

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

13 SEPTEMBRE 1941

12 Fr.

Nouveauté de dernière heure !..

> Sur Disque **POLYDOR** No 524.730

Danielle Darrieux

accompagnée par l'orchestre RENÉ SYLVIANO

a enregistré

du film d'HENRI DECOIN

PREMIER **RENDEZ-VOUS**

(Continental Films)

LE PREMIER RENDEZ-VOUS (R. SYLVIANO - L. POTERAT)

CHANSON D'ESPOIR (R. SYLVIANO - L. POTERAT)



RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

29, Rue Marsoulan, PARIS (12°)

Tél.: DiDerot 85-35 (3 lignes groupées) Adresse Té'égraphique : LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux nº 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine nº 291-139.

ABONNEMENTS

France et Colonies: Un an 125 fr. — Union Postale: 200 fr. — Autres Pays: 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE Documents officiels intéressant l'Industrie Cinémtaographique : Loi relative aux Entreprises, Biens et Valeurs ap-

P. A. Harlé: Les Enfants du Cinéma seront sains







vous invitent à visiter leurs stands à la

...vous serez convaincu!

MERCREDI

UNE BRILLANTE EXCLUSIVITÉ

mencés.
EXPLOITATION: Paris, Lyon, Marseille, Nancy..
PETITES ANNONCES. — CESSIONS DE SALLES
PROGRAMMES DES CINEMAS DE PARIS....

CINÉMA MADELEINE



PREMIER

LE FILM DE CHRISTIAN JAQUE



André PAULVÉ

André PAULVÉ

SOCIETES EN ACTIVITE



ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE

56, rue de Bassano — PARIS Elys. 34-70 (4 lignes groupées) Inter-Elysées 34,



95, CHAMPS-ÉLYSÉES Léon CARRÉ. Directeur

37, Avenue George V - Paris
Élysées 94.03

PARIS (8°) BALZAC 09-70



CONSORTIUM DU FILM 3, rue Clément-Marot, Paris (8°) BALzac 07-80 (lignes groupées)

49, avenue de Villiers

WAGRAM 13-76

PARIS



40, rue François-Ier ÉLYSÉES: 66-44, 45, 46, 47 Adr. télégr.: CINÉRIUS

ECLAIR-JOURNAL



9, rue Lincoln, PARIS-8° BALZAC 58-95



55, Champs-Élysées



79, Boul. Haussmann FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL



27, rue Dumont-d'Urville PARIS (16°)

I bis, Rue Gounod

PARIS (17°)

Téléphone: WAGram 47-30

KLÉBER 93-86



UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prony Tel.: WAG. 68-50



12. rue de Lubeck PARIS (16°)

KLÉBER 92-01



I. Rue de Berri PARIS ÉLYsées 89-59

Films Georges MULLER 17, Faubourg Saint-Martin PARIS (X") BOTzaris 33-28

LES FILMS DE KOSTER

ÉCLAIR 20. Bd. Poissonnière PARIS PROVENCE 27-47 Epinay-sur-Seine

12, rue Gaillon, Les meilleurs programmes COMPLETS



178, faubourg St-Honoré PARIS (8°)

ÉLYSÉES 27-03



61, rue de Chabrol, PARIS PROvence 07-05

14 bis, avenue Rachel - PARIS (18e)

MARcadet 70-96 - 97

CINEMA FRANCE

120, Champs-Élysées PARIS (8°) BALZAC 34-03

DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS 65, rue Galilée - PARIS (8°)

49. Rue Galilée - PARIS KLEber 98-90

LES FILMS 13, rue Fortuny, 13

> PARIS Téléph. : Carnot 01-07

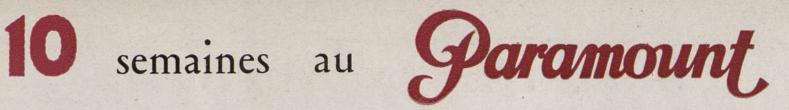
stème TOBIS-KLANGFILM ociété Française AEG 161, rue de Courcelles PARIS (17°) - CARnot 64-90

EQUIPEMENTS CINEMATOGRAPHIQUES POUR STUDIOS ET SALLES DE CINEMAS

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILM 73, Champs-Elysées PARIS (8°)

TÉL. : ÉLYSÉES 71-54

36, avenue Hoche PARIS (8°) CARnot 74-64, 30-30



154.160 spectateurs plus de 2.500.000 de recettes

quitte l'affiche en plein succès en raison d'engagements antérieurs

POURSUIT SA MAGNIFIQUE CARRIÈRE

EXCLUSIVITE TRIPLE

BALZAC BONAPARTE IMPERIAL CHAMPS-ÉLYSÉES RIVE GAUCHE GRANDS BOULEVARDS



119, Boul. Haussmann, PARIS (8°)

Téléphone: BALZAC 29.00



présente une Production CONTINENTAL BILLO.

PIERRE FRESNAY

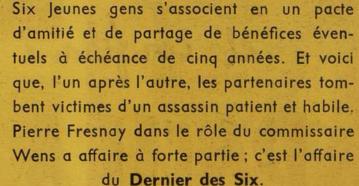
D'après le roman de S. A. Steemann : Six Hommes morts Avec MICHÈLE ALFA, SUZY DELAIR, JEAN TISSIER, ANDRÉ LUGHET, LUCIEN NAT, JEAN CHEVRIER, GEORGES ROLLIN, RAYMOND SEGARD Adaptation et Dialogues : Georges CLOUZOT, Musique : Jean ALFARO, Réal. : Georges LACEMBE

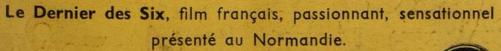














CONTINENTAL FILM







CONTINENTAL FILMS



le succès

MIDOIR De la VIE

(BIARRITZ et LE FRANÇAIS)

Dépasse largement les records établis

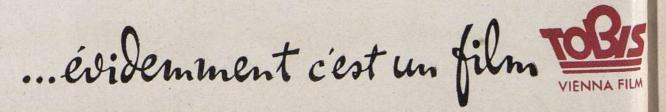
TOUTE UNE VIE

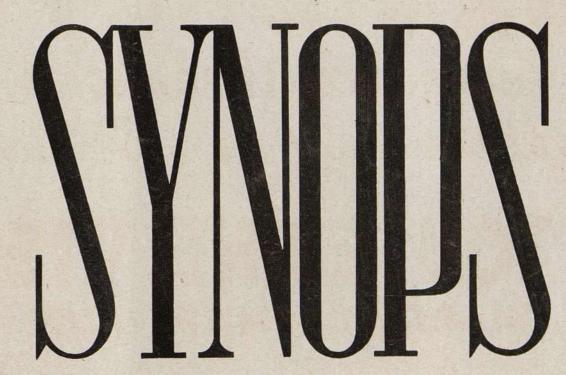
(BIARRITZ et MARIVAUX)

et confirme la popularité de

PAULA WESSELY

la favorite du public français



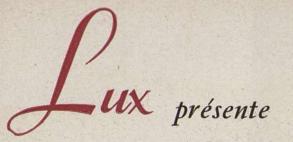


8. PLACE DE LA MADELEINE

ANNONCE.







JULES BERRY
GEORGES RIGAUD

JOSSELINE GAEL

AVEC

JEAN MAX

GABY SYLVIA

DANS

FIGE AUDESTIN

Un film d'HENRI FESCOURT
d'après le roman de CHARLES ROBERT-DUMAS

AVEC

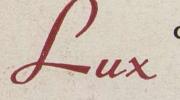
MARGUERITE PIERRY - GINETTE CHOISY
JACQUES GRETILLAT

ET AVEC

JEAN AQUISTAPAGE

Adaptation d'ALFRED MACHARD

Dialogues de JEAN DES VALLIERES



COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE DE FRANCE

26, Rue de la Bienfaisance, PARIS (8°) - Tél : LAB 75-61 et 62

Sa gráce, son air léger, sa douceur de vivre! interprété et réalisé par WILLY FORST Vienne!

Vienne!

au temps des archiducs, des fiacres, des valses!

Vienne!

àl'époque où les plus belles femmes du monde illuminaient de leurs sourires les mille théâtres du Prater!

DIX OPÉRETTES CÉLÈBRES

DANS UN FILM FABULEUX!

Un

Champagne Musical!

NIODNYA







ensemble sonore haute fidelité

PUISSANCE 30 WATTS MODULÉS SANS DISTORTIONS

DIMENSIONS RÉDUITES compatibles avec les plus petites cabines (largeur 54 cm, hauteur 49 cm5, épaisseur 20 cm)

SÉCURITÉ SANS PRÉCÉDENT, l'opérateur peut entretenir l'installation, évitant d'avoir à la dépanner.

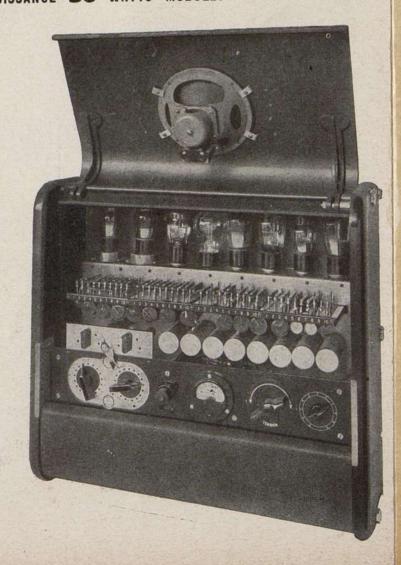
INSTALLATIONS FAITES OU EN COURS DEPUIS UN MOIS

«Montreuil-Palace»		MUNIKEUIL
« Excelsior-Cinéma »	>>	BRY-sur-MARNE
« Celtic »	>>	CONCARNEAU
«Le Chevilly»	>>	CHEVILLY
«Le Sélect»		ANTONY
«Le Family »	>>	ANTONY
« Cinéma-Palace »	>>	MAISONS-LAFFITTI
«Le Familia »		DOUARNENEZ
«Le Moderne »		MONTROUGE
«Les Variétés»		COUERON
Salle du Monteil		BLAYE
Salle de Monville		MONVILLE

A.CHARLI

181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTROUGE (Seine) Téléphone : ALÉ 44.00





29, RUE MARSOULAN, PARIS (124) - DID. 85-35

Nº 23 13 SEPTEMBRE 1941

PARTIE OFFICIELL

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMA-GROUPEMENTS D'EXÉCUTION TOGRAPHIQUE ET DES

LOIS, DÉCRETS ET ARRÊTÉS

LOI RELATIVE AUX ENTREPRISES, BIENS ET VALEURS APPARTENANT AUX JUIFS

Loi du 22 juillet 1941, J. O. du 26 août 41 Article premier. — En vue d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale, le commissaire général aux questions juives peut nommer un administrateur pro-

1º Toute entreprise industrielle, commerciale, immobilière ou artisanale; 2º Tout immeuble, droit immobilier ou

droit au bail quelconque;
3° Tout bien meuble, valeur mobilière, ou droit mobilier quelconque, lorsque ceux à qui ils appartiennent, ou qui les dirigent, ou certains d'entre eux sont juifs.

Toutefois, ces dispositions ne s'appli-quent pas aux valeurs émises par l'Etat français et aux obligations émises par les sociétés ou collectivités publiques fran-

Et, sauf exception motivée, Aux immeubles ou locaux servant à l'ha-

bitation personnelle des intéressés, de leurs ascendants ou descendants, ni aux meubles meublants qui garnissent lesdits immeubles ou locaux.

TITRE Ier Rôles et pouvoirs des administrateurs provisoires.

Section 1

Dispositions générales.

Art. 2. - La prise en charge de l'administrateur provisoire est précédée d'un in-ventaire descriptif et estimatif des biens.

Cet inventaire est établi en trois exem-plaires, dont l'un est conservé par l'administrateur provisoire, les deux autres étant respectivement remis au commissaire gé-néral aux questions juives et à l'administré. Art. 3. — La nomination de l'administra-teur provisoire entraîne le dessaisissement

des personnes auxquelles les biens appar-tiennent, ou qui les dirigent.

L'administrateur provisoire a de plein droit, dès sa nomination, les pouvoirs les plus étendus d'administration et de disposition; il les exerce au lieu et place des titulaires des droits et actions, ou de leurs mandataires, et, dans les société, au lieu et place des mandataires sociaux ou des associés, avec ou sans leur agrément.

Ses pouvoirs s'étendent à la totalité ou à une partie seulement de l'entreprise.

Art. 4. — Les actes d'administration ou

de disposition qui seraient passés en ce qui concerne les biens et entreprises adminis-trés, sans le consentement de l'administrateur provisoire après la publication de sa nomination au Journal Officiel, sont nuls de plein droit.

Les actes antérieurs à cette publication sont annulables s'ils n'assurent pas la transmission des biens en vue d'en éliminer toute

L'action en annulation est poursuivie à la requête de l'administrateur provisoire devant les juridictions compétentes. Elle se prescrit dans le délai de six mois à compter

de la date à laquelle l'administrateur provisoire a eu connaissance de l'acte, et en tous cas dans le délai de deux ans après la pas-

sation de cet acte.

Art. 5. — A partir de la publication de la nomination de l'administrateur provisoire au Journal Officiel, toutes poursuites ayant trait aux biens soumis à l'administration sont introduites ou reprises exclusivement par cet administrateur provisoire ou contre lui.

Art. 6. — Il est fait mention au registre du commerce de toute nomination d'administrateur provisoire d'une entreprise astreinte à l'immatriculation à ce registre.

Art 7. — L'administrateur provisoire doit gérer en bon père de famille. Il est responsable, devant les tribunaux judiciaires, comme un mandataire salarié, conformément aux règles de droit commun.
Art, 8. — L'administrateur provisoire qui,

dans un but personnel, a, de mauvaise foi, fait des pouvoirs dont il disposait un usage contraire aux intérêts qui lui étaient con-fiés ou aux obligations résultant de ses fonctions, est puni des peines portées à l'ar-ticle 45 du Code pénal,

Art. 9. — Toutes les actions en matière civile ou commerciale contre l'administrateur provisoire, relatives à l'accomplissement de sa mission, se prescrivent par dix ans à dater de la notification par ses soins du compte de gestion et de liquidation au commissaire général aux questions juives et à l'administré.

Art. 10. — Les administrateurs provisoi-res exercent leurs pouvoirs sous le contrôle du commissaire général aux questions juives qui fixe notamment les conditions de leur recrutement, de leur nomination, de l'établissement des inventaires de prise en charge, et des comptes de gestion et de liquidation.

Un arrêté contresigné par le ministre vice-président du Conseil, le garde des Sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la Justice, et le ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances détermine les conditions de rémunération des administrateurs provisoires.

Section 2

Règles spéciales à l'Administration des Domaines.

- L'Administration des Domai-Art. 11 nes est de plein droit administrateur provisoire des actions et parts bénéficiaires que e commissaire général aux questions juives décide de placer spécialement sous administration provisoire.

Cette administration est représentée à cet effet par le directeur des Domaines du département dans lequel le propriétaire a son domicile, ou lorsque le lieu du domicile est indéterminé, par le directeur départemental de la Seine.

Si la société émettrice des actions et des parts bénéficiaires a été pourvue d'un ad-ministrateur provisoire, ce dernier est administrateur provisoire des actions et des parts bénéficiaires appartenant à des juifs tant que le commissaire général aux ques-tions juives n'a pas pris une décision spéciale concernant ces titres en vertu de l'ali-

est chargée, avec les pouvoirs les plus étendus, d'administrer et de vendre dans les conditions fixées au titre II, avec ou sans le consentement des intéressés, les titres qu'elle est chargée d'administrer en vertu

Art. 13. — A compter du jour de la publication au Journal Officiel de la décision du commissaire général aux questions juives, visée à l'article 11 et jusqu'au jour du versement par l'Administration des Domaines, à la Caisse des Dépôts et Consignations, du produit de la vente des titres, toutes significations ou autres actes émanant des créanciers, et généralement de tous les intéressés en ce qui concerne les titres administres par les domaines, sont valablement notifiés cette Administration.

Toutefois, ceux de ces actes ou significations qui concerneraient de simples créanciers chirographaires ne vaudront que comme actes interruptifs de prescription, et ne pourront en aucun cas mettre obstacle à la réalisation des titres à laquelle l'Administration des Domaines pourra procéder sans qu'il ait été statué sur les actes et significa-

En cas de réalisation des titres, les droits des créanciers chirographaires et ceux de tous autres intéressés sont reportés sur le produit de cette réalisation.

A compter du versement à la Caisse des Dépôts et Consignations tous payements aux créanciers en toute répartition amiable ou judiciaire des fonds versés seront faits dans les formes légales à l'encontre ou par les soins d'un mandataire de justice désigné par ordonnance sur requête rendue par le président du Tribunal civil à la demande du créancier le plus diligent.

Toute procédure engagée par les créanciers ou tous autres intéressés sera pour-suivie exclusivement contre ce mandataire de justice.

TITRE II

Règles applicables à la transmission des biens administrés.

Section 1

Ventes. Art. 14. - Toute atténuation d'une entreprise, d'un bien immobilier ou mobilier quelconque, placé sous administration pro-visoire, à l'exception des titres vendus en Bourse, n'est valable qu'après approbation par le commissaire général aux questions juives, qui vérifie notamment si l'élimina-tion de l'influence juive est effective et si le prix de vente est normal.

A cet effet, le commissaire général aux questions juives a qualité pour provoquer éventuellement toutes expertises amiables ou judiciaires, ainsi que toutes enquêtes nécessaires, et obtenir des administrations financières la communication de tous renseignements et documents utiles.

Art. 15. — Un Comité consultatif dont la composition sera fixée par arrêté est institué auprès du commissaire général aux questions juives. Celui-ci peut prendre son avis sur toutes les questions soulevées par l'application de la présente loi.

Art. 16. — Si les biens administrés appar-tiennent à des personnes incapables, la réalisation des biens peut avoir lieu sans le néa premier ci-dessus.

Art. 12. — En qualité d'administrateur provisoire, l'Administration des Domaines des mandataires légaux, mais il doit être procédé dans les formes prescrites

13 Septembre 1941

Art. 17. — Dans toutes les hypothèses prévues, aux articles 14 et 16, lorsqu'il s'agit d'immeubles ou de fonds de commerce l'acte de vente ou le cahier des charges devra comporter une clause obligeant l'acquéreur ou l'adjudiciaire à ne pas céder l'immeuble ou le fonds à lui vendu ou adjuge avant un délai de trois ans.

En outre, la vente devra avoir lieu autant que possible au comptant. L'Administration des Domaines sera chargée du recouvre-ment pour le compte de l'administré du solde du prix revenant à ce dernier qui ne sera pas payé comptant.

Section 2

Liquidation amiable ou judiciaire. Art 18. — Un liquidateur doit être désigné par une ordonnance sur requête du président du Tribunal de commerce, dès que l'administrateur provisoire se trouve dans l'impossibilité de vendre à l'amiable en totalité les éléments du fonds de commerce dépendant des biens administrés.

Art. 19. — Si les biens administrés ont été ou viennent à être pourvus d'un syndic ou d'un liquidateur judiciaire, l'administrateur provisoire reste, dans la procédure, substitué ou liquidé pour tous les actes concernant ce dernier.

Art. 20. - Lorsque des biens sont dans l'indivision ou en communauté entre des juifs et des non juifs, ces derniers pourront, que la part des juifs ait été ou non placée sous administration provisoire, demander, dans un délai de quatre mois à dater de la publication de la présente loi, la dissolution de cette indivision ou communauté, et la liquidation de leurs droits et ce, nonobstant toute convention contraire.

Un administrateur pourra être temporairement nommé par le président du tribunal civil pour gérer les biens indivis ou communs tant que le partage n'en aura pas été

S'il s'agit d'une communauté conjugale la liquidation en sera poursuivie à la requête du conjoint non juif, suivant les formes prévues par les articles 1443 et suivants du Code civil pour la séparation de biens judi-

L'épouse, qu'elle soit juive ou non, pourra accepter ou refuser la communauté, conformément aux mêmes articles.

En même temps qu'il prescrira la séparation de biens le jugement désignera un no-taire qui sera chargé de procéder à la liquidation et au partage de la communauté, sui vant les règles du droit commun.

TITRE III

Produit des réalisations.

Art. 21. - Le montant du prix de vente ou de cession des titres vendus ou cédés par l'Administration des Domaines est verse par cette dernière à un compte de dépôt ouvert au nom de l'administré à la Caisse des Dépôts et Consignations, sous déduction des frais de régie perçus au profit du Tré-sor au taux et dans les conditions qui seront fixés par arrêté et sous réserve des droits des créanciers.

Sont également versés sous la même réserve à la Caisse des Dépôts et Consignations, au compte de l'administré sur l'ordre du commissaire général aux questions jui-

1º Le produit des réalisations de toutes sortes opérées par les administrateurs provisoires nommés en vertu de l'article pre-

2° Les soldes des comptes de dépôt et généralement toutes sommes dont les propriétaires sont juifs.

Art, 22. — Un prélèvement préalable de 10 % du montant, après extinction du pas-sif, des sommes dont le versement à la Caisse des Dépôts et Consignations est prévu par l'article précédent et effectué par le commissaire général aux questions juives et versé à un compte de dépôt à ouvrir dans les écritures de la Caisse de Dépôts et Consignations.

La moitié de ce prélèvement est perçue à titre provisionnel, dès le versement des sommes à la Caisse des Dépôts et Consignations, sur le montant brut sous réserve de régularisation ultérieure.

Sur le compte ainsi ouvert, le commissaire général aux questions juives prélève les sommes nécessaires au payement des frais d'administration provisoire et de contrôle des entreprises déficitaires ou dont les disponibilités ne permettent pas de supporter cette charge; le surplus constitue un fonds de solidarité destiné à venir en aide aux juifs indigents.

- Avec l'autorisation du commissaire général aux questions juives, des acomptes peuvent être remis aux administrés ou aux ayants droit par les administrateurs provisoires sur les produits de leur gestion ou par la Caisse des Dépôts et Consignations sur les fonds versés.

TITRE IV

Dispositions diverses.

Art. 24. — Les dispositions de la présente loi sont applicables de plein droit aux administrateurs provisoires déjà nommés ou qui seront nommés ultérieurement en vertu de la loi du 10 septembre 1940 prévoyant la nomination d'administrateurs provisoires des entreprises privées de leurs dirigeants, modifiée par la loi du 14 août 1941 lorsque les propriétaires ou les dirigeants des en-

treprises sont juifs.

Art. 25. — Des décrets détermineront les règles applicables aux biens des juifs en Algérie, aux territoires relevant du secrétaire d'Etat aux Colonies, aux pays de pro-tectorat, à la Syrie et au Liban.

Art. 26. — Le présent acte sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de

DÉCRET PORTANT RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 5 DE LA LOI DU 2 JUIN 1941 REMPLACANT CELLE DU 3 OCTOBRE 1940 PORTANT STATUT DES JUIFS

Décret du 28 juillet 41, J. O. du 1er août 41. Article premier. — Sont considérés com-me exerçant l'une des professions énumérées par l'article 5 de la loi du 2 juin 1941, les juifs domiciliés ou résidant en France

1º Qui, même accessoirement, exploitant des entreprises de la nature de celles visées audit article comme propriétaires, locataires ou gérants, ou qui sont fondateurs, associés commandités ou en nom collectif, directeurs généraux, administrateurs ou gérants de sociétés civiles ou commerciales avant le même objet;

2º Oui sont dans lesdites entreprises ou sociétés soit fondés de pouvoirs, soit char-gés de la direction d'un service, ou d'une agence, ou qui disposent seuls ou conjointement avec d'autres personnes de la signa-

3º Qui, en recevant une part des bénéfi-

sociétés par les opérations qu'ils traitent personnellement, participent ainsi indirectement à l'exercice de l'une des professions énumérées à l'article 5 susvisé.

13 septembre 1941

Art. 2. - Les juifs exerçant une profession interdite par l'article 5 de la loi du 2 juin 1941 et qui sont, en vertu des lois et règlements en vigueur, titulaires d'une carte d'identité professionnelle, doivent remettre cette carte dans le délai prévu à l'article 3, soit à la Préfecture de police à Paris, soit à la Préfecture de leur département, suivant le lieu de leur domicile ou de leur résidence.

Art. 3. — Dans un délai qui sera fixé par décret, à compter de la publication du pré-sent réglement, les juifs doivent avoir abandonné les professions, fonctions ou emplois qui leur sont interdits.

Toutefois, le commissaire général aux questions juives pourra accorder aux intéressés une prolongation de délai, dans l'intérêt de l'économie nationale.

Art 4. — Les biens appartenant aux juifs, et affectés par eux à des fonctions ou emplois interdits, que ces biens soient ou non pourvus d'un administrateur provisoire, ne peuvent être l'objet d'une cession sans l'approbation du commissaire général aux questions juives.

Toute cession postérieure à la publica-tion du présent décret, si elle n'a pas obtenu cette approbation, est nulle de plein

Art. 5. — Lesdits biens qui, à l'expiration du délai prévu par l'article 3 ci-dessus, n'ont pas été réalisés par les intéressés, seront pourvus d'un administrateur provi-

- Le présent décret n'est pas applicable à l'Algérie, aux territoires relevant du secrétaire d'Etat aux Colonies, aux pays de protectorat, ni à la Syrie, ni au Liban, pour lesquels des décrets ultérieurs seront

LA CIRCULATION DES CAPITAUX JUIFS

Une note du Commissariat général aux questions juives (Service du contrôle des dministrateurs provisoires) apporte les directives générales à observer dans l'application de la quatrième ordonnance allemande du 28 mai 1941, qui pose diverses questions de principes et de détails au sujet de la circulation des capitaux juifs.

Cette note vise notamment les ventes et achats de titres par les israélites, les transferts, concessions, remboursement, paiement de coupons et d'arrérages, le blocage des avoirs juifs, le règlement des créances juives, les ouvertures de coffres-forts, etc..

En ce qui concerne les prélèvements prévus par l'ordonnance du 28 mai 1941, il est dit qu'« il est essentiel d'éviter que des prélèvements puissent être effectués tanément à plusieurs endroits; à cet effet, les Juifs doivent avoir un compte unique auquel seront effectués tous les prélève-

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS PROVISOIRES DES ENTREPRISES PRIVÉES DE LEURS DIRIGEANTS

Loi du 14 août 1941 modifiant la loi du 10 septembre 1940, J. O. du 17 août 1941. Article premier. — L'article premier de la loi du 10 septembre 1940 est ainsi modi-

« Un arrêté du secrétaire d'Etat à la Proces qu'ils procurent à ces entreprises ou duction industrielle peut nommer un ad-

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

ministrateur provisoire de toute entreprise industrielle ou commerciale dont les dirigeants qualifiés sont, pour quelque motif que ce soit, placés dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions.

» La même mesure peut être prise en ce qui concerne tout immeuble principale-ment affecté à la location dont le propriétaire est, pour quelque motif que ce so dans l'impossibilité d'exercer ses droits.

» L'administrateur gère l'entreprise ou l'immeuble pour le compte des ayants droit avec tous les pouvoirs du propriétaire ou des dirigeants de la société propriétaire ou exploitante.

» L'administrateur provisoire est nommé par arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances, quand il s'agit d'une entreprise de banque ou d'assurance ».

Art. 2. — Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'Etat

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ORGANISATION DES PROFESSIONS DE LA PUBLICITÉ

Décret du 18 juillet 1941, J. O. du 26 août

Il est constitué, conformément aux dispositions de la loi du 16 août 1940, un Comité d'organisation des professions de la publicité. Les attributions de ce Comité couvrent l'activité des personnes et entreprises qui exploitent la publicité sous tou-

Les membres du Comité sont choisis à raison de leur compétence dans chacun des Groupes suivants:

Premier groupe. -Créateurs, techniciens, répartiteurs, exploitants et entreprises correspondantes.

Deuxième groupe. - Publicité-presse sous toutes ses formes, publicité par affi-chage et dérivés, publicité par radio et cinéma, éditions publicitaires et publicité di-recte, publicité par étalages et stands pour foires et expositions, objets publicitaires, ainsi que tous médias et moyens de publi-

Nomination des membres.

Décret du 18 juillet 41, J. O. du 26 août 41 M. Jacques Grizeaud est nommé président du Comité d'Organisation des Professions de la Publicité.

Sont nommés membres du Comité d'Organisation des Professions de la Publicité

MM. Pierre Argence, Paul Beamisch, Lucien Blondel, Georges Bouchard, Pierre des Cognets, Louis Gauche, Pierre Gers, Francois Larrue, Charles Loupot, Louis Merlin, Henri Perrier, Bernard de Plas, Maurice Renault, Henri Ruzé.

Art. 3. — Est nommé délégué général du Comité des Professions de la Publicité, M. Louis Saucet.

Art. 4. — Les fonctions de commissaire du gouvernement auprès du Comité d'organisation des Professions de la Publicité, prévues à l'article 3 de la loi du 16 août 1940, sont confiées à M. Henri Culmann, directeur du Commerce intérieur au Secrétatariat d'Etat à la Production industrielle qui peut, pour les affaires courantes et selon qu'il le juge opportun, déléguer ses fonc-tions à l'un de ses collaborateurs.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISION Nº 7 DU DIRECTEUR RESPONSABLE

fixant le taux et les conditions de perception des droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la production industrielle. Vu le décret du 2 décembre 1940 relatif

au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. Vu le décret du 4 mai 1941 fixant les

droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Ciné-

La Commission consultative ayant été en-

Le Directeur Responsable décide :

Art. 1°r. — Les droits d'inscription prévus par l'article 1°r du décret du 4 mai 1941 sont perçus lors de la délivrance aux entreprises appartenant à l'industrie cinématographique, de l'autorisation prévue par l'article 1° de la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'industrie cinématographique.

Art. 2. - Les taux des droits d'inscription sont les suivants:

Exploitants de spectacles cinémafographiques :

format standard : par salle de plus de 500 pla-500 fr. moins. 200 format réduit : par salle Distributeurs: Exportateurs 1.000
Industries techniques :

Art. 3. - Les cotisations prévues à l'article 2 du décret du 4 mai 1941 sont établies sur les bases suivantes :

a) En ce qui concerne les Industries Techniques, sur le chiffre d'affaires tel qu'il est défini pour le calcul de la taxe sur les transactions:

b) En ce qui concerne la Production, sur a totalité des sommes encaissées au titre du film tant par les Producteurs eux-mêmes que par les Distributeurs, Exportateurs ou autres intermédiaires, commission com-

c) En ce qui concerne la Distribution et l'Exportation, sur les commissions attri-buces; dans le cas où la distribution ou l'exportation est assurée par le Producteur lui-même, sur 25 % ou 10 % respectivement des sommes brutes encaissées au titre du

d) En ce qui concerne l'Exploitation, sur le montant brut des recettes des salles;

e) En ce qui concerne les collaborateurs de création du film, sur le montant brut des versements qui leur reviennent au titre de leur collaboration.

Art. 4. — Le taux des cotisations est fixé à 1 % en ce qui concerne les Industries Techniques.

Chaque entreprise adresse, chaque mois, au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, copie de la déclaration de son chiffre d'affaires du mois précédent, aux Contributions Indirectes; elle verse en même temps la cotisation correspondante.

Art. 5. - Le taux des cotisations est fixé à 1 % en ce qui concerne la Production, la Distribution et l'Exploitation.

Les Distributeurs adressent hebdomadairement au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique un bordereau de leurs encaissements par film. Ils retiennent et versent eux-mêmes la cotisation concernant la Production, en même temps que la leur propre.

Les Producteurs adressent mensuellement une déclaration des recettes provenant de l'Exportation de leurs films, appuyée des contrats intervenus. Ils versent eux-mêmes, en même temps, leur cotisation correspondante.

Les Exploitants versent hebdomadairement leur cotisation en même temps qu'ils transmettent leur déclaration de recettes au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Art. 6. - Le taux des cotisations est fixé à 1 % en ce qui concerne les Collaborateurs de Création. Toutefois, ce taux est porté à 2 % pour les Collaborateurs de Création qui perçoivent plus de 30.000 par film ou par mois, ou plus de 5.000 fr. par cachet.

Ces cotisations sont retenues par les Producteurs sur chacun de leurs versements aux Collaborateurs.

Le Producteur adresse mensuellement au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique une déclaration des sommes qu'il a versées aux Collaborateurs de Création, et verse en même temps les cotisations correspondantes. Toutefois, une seule déclaration et un seul versement pourront être faits, en fin de tournage - en ce qui concerne les Collaborateurs engagés au film pour les sommes qui leur sont versées en cours de tournage.

Art. 7. - Le taux des cotisations est fixé à 2 % en ce qui concerne les Exportateurs.

Les Exportateurs adressent mensuellement au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique une déclaration des opérations effectuées par eux et des commissions encaissées à cette occasion. Ils versent en même temps la cotisation correspondante.

Art. 8. - Les cotisations prévues aux articles 3 à 7 sont exigibles à compter du 1er juillet 1941.

Art. 9. - Le Chef du Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique est chargé des fonctions de Comptable centralisateur des Recettes du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Paris, le 9 septembre 1941.

Le Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique :

R. PLOQUIN.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

INTERDICTION FORMELLE DE FUMER DANS LES STUDIOS

Note du Directeur Responsable Le Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a constaté personnellement, et à plusieurs reprises, que la mauvaise habitude de fumer était tolérée dans certains studios.

Il rappelle que dans un souci de sécurité il est strictement interdit de fumer dans les studios de prises de vue.

Aucune exception à cette mesure ne peut être admise.

LIVRE DE PAYE

La loi du 27 mai 1941 impose aux em-ployeurs la tenue d'un livre de paye reproduisant toutes les mentions portées sur le bulletin de salaire légal obligatoire, livre coté, paraphé et visé par le Juge de Paix du lieu où l'employeur exerce sa profession.

Ce livre sera tenu à la disposition des Inspecteurs du Travail qui pourront à tout moment en exiger la communication.

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique devait faire éditer un livre conforme aux dispositions de la présente loi. Vu les difficultés d'approvisionnement en papier, et ce livre se trouvant communément dans le commerce, le C.O.I.C. ne procédera pas au tirage de ce registre.

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES D'ENTREPRISES ISRAÉLITES

(Complément à la liste parue dans le numéro dn Film dn 2 goût 1941.)

I. — SOCIETES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

M. ALCAY, 4, rue de Castellane, Paris. Société Générale de Cinématographie, 63, Champs-Elysées, Paris. M. AUTIE, 5, rue Boudreau, Paris.

Société « Nord-Est Film », 8, rue de Berri, Paris.

M. BESNARD, 66, av. de Breteuil, Paris. Sté du film « Les Perles de la Couronne » Sté du film « La Fille Elisa ». Sté du film « Mon Père avait raison ». Sté du film « Faisons un Rêve ». toutes : 46, rue Pierre-Charron, Paris.

M. BLAIN, 9. bd des Italiens, Paris. S. B. Films, 33, Champs-Elysées, Paris.
M. BOCQUENTIN, 8, rue de Vienne, Paris.

Sté « Votre FILM », 16, av. Hoche, Paris M. CORBIN, 11, av. Aubenne, Colombes (Seine) Sté « Majestic Films », 36, avenue Hoche,

Paris. M. DALARD, 28, rue Vaneau, Paris. Cie Fermière des Studios, 67, Champs-Ely-

sées, Paris. M. DAVID, 5, rue Monsigny, Paris.

Sté des « Films Osso », 7 bis, rue de Téhéran, Paris. M. ELIE, 132, bd Raspail, Paris.

Sté « Les Films Modernes », 104, Champs-Elysées, Paris. M. GERVAIS, 24, bd Sébastopol, Paris.

Sté « Impérial Films », 65, Champs-Ely

M. HAINSSELIN, 4, rue Lavoisier, Paris. Sté « Arcadia Film », 95, Champs-Elysées,

Paris. Sté « Comédie Film », 95, Champs-Elysées,

Paris. Sté de « Crédit pour l'Industrie et le Commerce, 146, bd Haussmann, Paris.

Sté « Franco-London-Film », 146, bd Haussmann, Paris.

Sté «Franco Continental Film Produc-tion», 146, bd Haussmann, Paris.

Sté Films « Eclat Production », 146, boul. Haussmann, Paris.

Sté « Cinéma Productions », 146, bd Hauss mann, Paris.

Sté « Haussmann Films », 146, bd Hauss- | M. mann, Paris.

Sté « Flora Film », 95, Champs-Elysées, Paris.

Sté « Films Agiman », 1, rue de Berri, Pa-Sté « Daniéla Films », 1, rue de Berri, Pa-

M. LAHNER, 28, allée du Parc, Pavillons-sous Bois (Seine). Sté « Brunel Film », 4, rue Brunel, Paris.

de SAINT-GIRONS, 49, avenue Montaigne, Sté des «Films Albatros», 7, av. Vion-

Withcomb, Paris. Sté du film « Le Grisou », 7, av. Vion-Withcomb, Paris.

Sté du film « Les Bas-Fonds », 7, av. Vion-Withcomb, Paris.

VIVIE, 9, rue Général-Niox, Paris. Sté « Vitter », 1, rue Claude-Lorrain, Paris. Sté « Vitmil », 1, rue Claude-Lorrain, Paris. " Labor Film », 15, av. Mozart, Paris. Techni Film », 70, rue Danjour, Boulo-

II. — SOCIETES D'EXPORTATION

M. CHASSAING, 5, rue de Chateaubriand, Paris. Sté « Viésonart Film », 92, Champs-Elysées, Paris.

Sté des « Films Romain Pinès », 44, Champs-Elysées, Paris.

Sté « Paris Export Film », 36, avenue Hoche, Paris. Sté « Film Export », 116 bis, Champs-Ely-

sées, Paris. Sté « Export Trust », 226, fg Saint-Honoré, Paris.

Film Trust », 36, avenue Hoche, Paris. Sagor », 18, rue du Cirque, Paris. M. HAINSSELIN, 4, rue Lavoisier, Paris.

Sté « Anglo Continental Film Export »

III. — SALLES DE CINEMA

146, bd Haussmann, Paris.

M. BAUJARD, 18, rue Marbeuf, Paris. Gaîté-Clichy, 76, av. de Clichy, Paris. Le Forum, 50, av. de Clichy, Paris. Caméo, 32, bd des Italiens, Paris. Artistic, 61, rue de Douai, Paris. Gaîté-Rochechouart, 15 bd Rochechouart, Paris. Ciné-Opéra, 32, av. de l'Opéra, Paris.

Bonaparte, rue Bonaparte. M. BEAURIENNE, 18, rue Gay-Lussac, Paris. Le Capitole, 20 av. de la Belle-Gabrielle,

Suresnes. M. BERTRAND, 79, av. Jean-Jaurès, Paris. Le Fantasio, 18, rue Voltaire, Levallois

M. BOBAN, 114, rue de Courcelles, Paris. Orangerie à Draveil.

M. COLANERI, 11, rue Magellan, Paris. Casino de Bécon, rue Madira, Bécon-les-Bruvères

M. CREMIERE, 79, Champs-Elysées, Paris. Excelsior, 105, av. de la République, Paris.

M. DUBUGUET, 33, Champs-Elysées, Paris. Le Paris, 1, rue de la Station, Courbevoie (Seine)

M. GAUTHIER, 32, villa du Bois, Bois-Colom. bes (Seine).

Italie-Palace, 174, avenue d'Italie, Paris. M. LAMBERT, 66, rue de Rome, Paris. Rex, 4, rue Jules-Ferry à Malakoff (Seine).

MAUNOURY, 26, rue d'Armenonville, Neuilly (Seine).

Hôtel de Ville, 40, rue du Temple, Paris. M. MONNOT, 7 bis, rue de Téhéran, Paris. Daumesnil 216, 216, av. Daumesnil, Paris.

M. RAUZIER, 84, avenue Cadoux-Girault, Bois-Colombes (Seine).

Palace Garennois, 53, bd de la République, La Garenne (Seine). Marceau, 80, avenue Marceau, Courbevoie RODDE, 61, av. Faidherbe, Asnières (Seine). Plaine-Cinéma, La Plaine Saint-Denis

13 septembre 1941

M. SARRADE, 60, rue de Clignancourt, Paris. Cinéma du Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, Paris.

THERRY, 71, rue Erlanger, Paris. Casino Montparnasse, 35, rue de la Gaîté,

VANDAL, 1, rue de Berri, Paris, Déjazet, Sté « Westi Cinéma », 70, rue de Charonne, Siège actuel de la Sté : 5, rue La Boëtie

Magic-Ciné, 70, rue de Charonne, Paris.

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS

ASSURANCES SOCIALES POUR LES FIGURANTS

I. — Vignettes pour les versements des cotisations.

(Décret du 4 février 1936, modifié par décret en date du 9 décembre 1937)

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, 92, Champs-Elysées, Paris, informe MM. les Producteurs et Directeurs de Production qu'ils sont tenus d'effectuer les versements de la cotisation des Assurances Sociales des figurants par la remise à chacun de ceux-ci, au moment du paiement de leurs cachets, d'une vignette spéciale d'une valeur de 10 francs dont la moitié du prix est à la charge du Producteur, l'autre moitié étant retenue sur le montant du cachet.

La nouvelle valeur de cette vignette (anciennement à 5 fr. 70) a été fixée par une lettre en date du 9 août de M. le Secrétaire d'Etat au Travail. Cette nouvelle réglemen-tation est applicable immédiatement.

Nous vous prions de bien vouloir noter :

1° que les carnets de vignettes émises par la Caisse Générale de Garantie des Assurances sociales sont en vente au Groupement des Producteurs, C.O.I.C., 92, Champs-Elysées (2º Etage), au prix de 1.000 fr. le carnet de 100 vignettes,

2º que toutes les vignettes extraites de ces carnets à souches remises aux figurants doivent être oblitérées à l'aide d'un timbre à date et d'un cachet de la maison de production

3° que les figurants ne peuvent pas s'op-poser à la retenue sur leurs cachets de la moitié du montant de la vignette qui leur est remise, à moins toutefois qu'ils ne vous fournissent une attestation établie sur imprimé spécial des Assurances sociales (modèle 3 quinquies) certifiant qu'ils ne sont pas susceptibles d'être immatriculés sous le régime des Assurances Sociales, soit parce que leurs salaires annuels sont inférieurs à 1.000 francs, soit parce que ceuxci sont supérieurs à 30.000.

Au cas où le figurant vous fournirait une attestation de ce genre, vous n'auriez pas à lui remettre la vignette, c'est-à-dire que vous seriez également dispensés du versement de la cotisation patronale correspon-

II. - Immatriculation aux Assurances Sociales

Le C.O.I.C. porte à la connaissance de MM. les Figurants et Acteurs de Complément des Studios la note suivante :

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

MM les Figurants ont, sous leur propre responsabilité, à se faire immatriculer aux Assurances Sociales (Service Régional, 47-49, avenue Simon-Bolivar, Paris XIXe).

Munis de leur carte d'identité professionnelle (obligatoire), de leur carte d'Assuran-ces sociales, de leur feuillet trimestriel et des vignettes qui leur ont été remises au cours du 3° trimestre 1941 (du 1° juillet au 30 septembre), ils ont à se présenter à M. Jean Pleuvry, préposé aux Vignettes au C.O.I.C. (Groupement des Producteurs), 92, Champs-Elysées, 2º Etage.

Le Préposé recevra MM. les Figurants du 1^{er} au 11 octobre inclus, le matin exclusivement, de 10 heures à 12 heures.

Passé cette date, le Préposé aux Vignettes ne pourra plus tenir décompte des cotisations de MM, les Figurants et Acteurs de Complément.

Le Préposé inscrira sur les feuillets trimestriels le montant des vignettes qui lui seront présentées après vérification de celles-ci et remettra à MM. les Figurants et Acteurs de Complément leur attestation de versement, qui leur servira pour la justifi-cation de leurs droits aux diverses prestations : maladies, maternité, invalidité, vieillesse, décès.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au Secrétariat du Groupement des Producteurs, 92, Champs-Elysées, 2º Etage, à M. Jean Pleu-vry, préposé aux vignettes. (ELY. 49-29).

GROUPEMENT DES COLLABORATEURS DE CRÉATION

COMMISSION PARITAIRE DU SPECTACLE

Par arrêté du Préfet de la Seine, en date du 1er juillet 1941, M. Marcel Baldet est nommé membre représentant les Artistes et Techniciens du Cinéma à la Commission Parilaire du Spectacle, en remplacement de M. H. Arbell, démissionnaire, pour une période expirant le 15 juin 1943.

Nous nous félicitons de cette décision prise sur la proposition du Directeur des Affaires économiques et sociales du Département de la Seine, et qui ne manquera pas de faciliter et de renforcer l'action conduite par M. Baldet, comme Chef du Groupement des Collaborateurs de Création du CO.I.C.

GROUPEMENT DES DISTRIBUTEURS

DÉLIMITATION DES RÉGIONS DE MARSEILLE, LYON ET BORDEAUX

Par décision du Directeur Responsable du C.O.I.C. les zones de prospection des ré-gions de Marseille, Lyon et Bordeaux sont

Région de Marseille Départements de :

Ande. Alpes-Maritimes. Basses-Alpes.

Hautes-Alpes. Bouches-du-Rhône. Corse

LISTE DES MAISONS DE DISTRIBUTION **AUTORISÉES A PARIS A PARTIR** DU 1er SEPTEMBRE 1941

A.C.E. Ciné Sélection C.C.F.C. C.P.L.F. Consortium du Film Discina

D.P.F. Eclair-Journal Minerva Films Pagnol Pathé Consortium Cinéma Richehé

Régina Distribution R.A.C. Sirius (Films) Tobis-Films U.F.P.C. Védis-Films.

MAISONS OUVERTES POUR UN MOIS

Gray Film Cinéma de France Films de Koster Lauzin Gallia Cinéi Lux

Mme Muller Radio Cinéma Vog

MAISONS DE DISTRIBUTION DE FILMS DOCUMENTAIRES

Atlantic-Film de Cavaignac

C.F.D.F.

Dispa

Hérault

Ariège.

Aveyron.

C.F.F.D. Franfilmdis

Pyrénées Orientales.

Mineur Orbi-Film

Vaucluse (v compris Lozère. Nyoms (Drôme). Principauté de Monaco

Région de Lyon : Départements de :

Ain. Isère. Allier. Jura. Ardèche. Loire. Cantal. Nièvre. Côte d'Or. Puy-de-Dôme. Doubs. Rhône. Drôme (sauf Nyoms). Saône-et-Loire. Haute-Loire.

Savoie. Haute-Savoie. Etant donné que certains départements sont, ou occupés ou en partie occupés, les droits des distributeurs lyonnais sont réservés et il leur appartient de charger leurs collègues distributeurs de la région parisienne de leurs intérêts en zone occupée.

Par réciprocité, les distributeurs lyonnais sont chargés de prospecter pour le compte des distributeurs parisiens, le département de l'Indre et les territoires de l'Indre et Loir-et-Cher qui se trouvent en zone non occupée.

Région de Bordeaux

Départements de :

Haute-Garonne.

Hautes-Pyrénées

Basses-Pyrénées. Haute-Vienne. Charente. Landes. Charente-Inférieure. Lot. Corrèze. Lot-et-Garonne. Creuse. Tarn. Deux-Sèvres. Tarn-et-Garonne Dordogne. Vendée. Gers. Vienne.

Comme pour la région de Lyon, les droits des distributeurs bordelais restent entiers, les départements ou parties de départements se trouvent en zone occupée seront distribués par leurs soins et les départements ou parties de départements se trouvant en zone non occupée seront distribués par les sous-agences de Toulouse ou, à défaut, par les agences de Marseille.

GROUPEMENT DES EXPLOITANTS DE SALLES

DIFFUSION DE PROPAGANDE DU FILM « FACE AU BOLCHEVISME »

La Propaganda Abteilung en France

communique:
Les dimanches 7, 14, 21, 28 septembre, 5, 12, 19, 16 octobre, le film Face au Bolchevisme sera projeté dans les cinémas de Paris et de la zone occupée, en des séances spéciales.

Ce film sera remis aux salles avec le matériel de publicité et les instructions adéquates

En outre, le film Face au Bolchevisme sera projeté dans les salles, en semaine, en matinées et soirées, selon les possibilités. De même, ce film sera inclus dans les programmes des salles d'actualités.

Pour les séances spéciales des dimanches les prix seront fixés comme suit :

— Adultes: 2 francs. — Enfants: 0 fr. 50.

- Séances privées (entreprises, groupements, organisations): 1 franc.

Les recettes seront laissées entièrement aux propriétaires des cinémas. Les directeurs de salles ont reçu pour ces projections des instructions des délé-gués régionaux du C.O.I.C. en zone occupée.

Pour les renseignements supplémentaires qui leur seraient nécessaires, les directeurs de salles et les délégués du C.O.I.C. devront se mettre en rapport avec les Services ré-gionaux de la Propaganda Staffel ou les

INDEMNITÉ DE CONGÉ DU 1º MAI

Le C.O.I.C. communique

Aussenstelle locales.

«La loi du 12 avril 1941, instituant le 1° mai comme jour férié, a prévu le paiement d'une indemnité compensatrice à la charge de l'employeur pour le personnel dont le travail ne pouvait être interrompu ce jour.

Célier René, directeur 5 »

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

» Le montant de cette indemnité a été fixé au même chiffre que le salaire reçu par l'employé pour cette journée de travail.

Aux termes d'une communiqué publié le 10 mai 1941, le personnel rétribué par les pourboires avait été exclu du bénéfice de

» Cette décision étant en contradiction avec le texte légal, nous invitons les Ex-ploitants de théâtres cinématographiques à verser à tout leur personnel travaillant au pourboire (ouvreuses, placeurs, etc...), l'indemnité prévue ci-dessous, sur les bases sui-

» 1° Salles permanentes ou de deux séances journalières : un sixième du salaire hebdomadaire fixé, pour la même catégorie d'employés, par la Convention Collective du Travail, ou, à défaut, par l'usage régional.

» 2º Autres établissements : le montant des cachets ou séances effectuées ce jour, calculé sur les mêmes bases que ci-dessus.

» Nous attirons spécialement l'attention des Exploitants sur l'intérêt qu'ils peuvent avoir à se conformer à cette mesure, les Services de l'inspection du Travail étant spécialement chargés actuellement de véri-fier l'application intégrale de cette loi.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DES GROUPEMENTS DES EXPLOITANTS DE SALLES

Ainsi qu'il a été annoncé dans le nº 21 du Tilm du 2 août, il a été procédé à la division par secteurs des diverses régions de province, chaque secteur étant pourvu d'un délégué dont le rôle est de maintenir la liaison entre les directeurs de salles de sa région et le C.O.I.C., et d'aider le Comité dans sa tâche d'organisation.

Voici la liste de ces délégués :

M. Fernand JEAN, 21, rue Racine, Nantes (Loire-Inférieure). Tél. : 113-56. Délégué pour : Loire-Inférieure, Finistère,

Morbihan. M. GUERIN, 35, rue Saint-Hélier, Rennes (Ille-

et-Vilaine). Tél.: 31-31. Délégué pour : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-

M. DESIRE, Cinéma Comœdia, 1, place d'Armes,

Poitiers (Vienne). Délégué pour : Vienne, Deux-Sèvres, Ven-

M. DEREIX, 35, rue René-Roy-de-Clotte, Bordeaux (Gironde). Tél.: 947-30.

Délégué pour : Gironde, Charente, Charente-Inférieure, Landes, Basses-Purénées.

M. SOULEZE, 83, bd Alexandre-Martin, Orléans (Loiret). Tél. : 20-56.

Délégué pour : Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire.

M. de GRASSIN, 12, av. Victor-Hugo, Dijon (Côte-d'Or). Tél. : 35-20.

Délégué pour : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre, Allier.

M. RUETTARD, 1, rue Rivolet, Lunéville (Meurthe-et-Moselle) Tél. : 49

Délégué pour : Meurthe-et-Moselle, Meuse, M. MARIANI, 14, rue Victor-Guichard, Sens

(Yonne). Tél. : 189. Délégué pour : Marne, Aube, Yonne.

M. GUIDE, 1, place Flore, Besançon (Doubs). Tél.: 53-78.

Délégué pour : Haute-Saône, Doubs, Haute-Marne, Territoire de Belfort, Jura, Ain.

M. LEROY, 56, rue du Chant-des-Oisea	iux, R	ouen
(Seine-Inférieure). Tél. : 389-63.		
Délégué pour : Seine-Inférieure,	Orne,	Cal-
1 Maria Baran		

M. CABON, 12, rue Chemonton, Blois (Loir-et-Cher), Tél.: 11-40. Délégué pour : Loiret, Loir-et-Cher, Eure,

M. HUREL, 20, rue de Fère, Château-Thierry (Aisne). Tél. : 364.

Délégué pour : Aisne, Oèse, Somme, Ar-

QUESTIONS SOCIALES Avis aux Exploitants.

MM. les Directeurs de Cinéma sont priés de bien vouloir soumettre au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographi que, Groupement d'Exécution des Exploi-tants de salles, 78, Champs-Elysées à Paris (BALzac 24-05) tous les différends qui pourraient s'élever entre eux et les Syndicats

Il leur est, de plus, recommandé chaque fois que des demandes provenant de ces Syndicats leur seront formulées par lettre, de communiquer cette lettre au Groupement qui leur fournira, le cas échéant, les élé-

ments de réponse.

Les Directeurs de salles trouveront dans le Groupement, l'organisme officiel qui, remplacant les anciens Syndicats Patronaux dissous, pourra prendre en mains leurs intérêts et leur donner des conseils. Le Chef du Groupement d'Exécution des Exploitants de salles est persuadé que, grâce à cet arrangement, une grande quan-tité de conflits pourront être réglés à l'amiable. Il a la conviction de trouver tant du côté des Syndicats ouvriers que du côté des Directeurs de salles le désir d'entente né-cessaire à la bonne marche de l'Industrie Cinématographique.

CAISSE DE SECOURS DE L'EXPLOITATION Souscription des Directeurs Salariés et Chefs de Poste Première liste

Abinett, Directeur
Tchiplakian, directeur 10 " Leyder Georges, chef de poste 15 " Hamelin Henri, chef de poste 50 " Andrel André, directeur 25 " Emon Louis, chef de poste 10 " Filoreau Albert, directeur 50 " Berroyer Maurice, directeur 25 " Gérau Edgar, directeur 50 " Figuière Jean, directeur 25 " Turtaut Pierre, directeur 25 " Baurès Léon, directeur 30 " Mathey Paul, directeur 10 " Terpogossian, directeur 10 " Brémond François, directeur 50 " Laporte Henri, directeur 10 " Baulon Raymond, chef de poste 10 " Beauvalet Jules, directeur 20 " Zeder Jean, chef de poste 10 " Chamby Raymond, chef de poste 10 "
Leyder Georges, chef de poste 15 " Hamelin Henri, chef de poste 50 " Andrel André, directeur 25 " Emon Louis, chef de poste 10 " Filoreau Albert, directeur 50 " Berroyer Maurice, directeur 25 " Gérau Edgar, directeur 50 " Figuière Jean, directeur 25 " Turtaut Pierre, directeur 25 " Baurès Léon, directeur 30 " Mathey Paul, directeur 10 " Terpogossian, directeur 10 " Brémond François, directeur 50 " Laporte Henri, directeur 10 " Nachbaur Lucien, directeur 10 " Baulon Raymond, chef de poste 10 " Eeauvalet Jules, directeur 20 " Zeder Jean, chef de poste 10 " Chamby Raymond, chef de poste 10 "
Hamelin Henri, chef de poste 50 Andrel André, directeur 25 Emon Louis, chef de poste 10 Filoreau Albert, directeur 50 Berroyer Maurice, directeur 25 Gérau Edgar, directeur 50 Figuière Jean, directeur 25 Figuière Jean, directeur 25 Baurès Léon, directeur 30 Mathey Paul, directeur 10 Terpogossian, directeur 10 Brémond François, directeur 50 Laporte Henri, directeur 10 Nachbaur Lucien, directeur 10 Baulon Raymond, chef de poste 10 Beauvalet Jules, directeur 20 Gallien Robert, directeur 20 Zeder Jean, chef de poste 10 Chamby Raymond, chef de poste 10
Andrel André, directeur 25 " Emon Louis, chef de poste 10 " Filoreau Albert, directeur 50 " Berroyer Maurice, directeur 25 " Gérau Edgar, directeur 50 " Figuière Jean, directeur 25 " Turtaut Pierre, directeur 25 " Baurès Léon, directeur 30 " Mathey Paul, directeur 10 " Terpogossian, directeur 50 " Laporte Henri, directeur 50 " Laporte Henri, directeur 10 " Nachbaur Lucien, directeur 10 " Baulon Raymond, chef de poste 10 " Gallien Robert, directeur 20 " Zeder Jean, chef de poste 10 " Chamby Raymond, chef de poste 10 "
Emon Louis, chef de poste 10 » Filoreau Albert, directeur 50 » Berroyer Maurice, directeur 25 » Gérau Edgar, directeur 50 » Figuière Jean, directeur 25 » Turtaut Pierre, directeur 25 » Baurès Léon, directeur 30 » Mathey Paul, directeur 10 » Terpogossian, directeur 100 » Brémond François, directeur 50 » Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 »
Filoreau Albert, directeur 50 » Berroyer Maurice, directeur 25 » Gérau Edgar, directeur 50 » Figuière Jean, directeur 25 » Turtaut Pierre, directeur 25 » Baurès Léon, directeur 30 » Mathey Paul, directeur 10 » Terpogossian, directeur 10 » Brémond François, directeur 50 » Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur, 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 »
Berroyer Maurice, directeur 25 % Gérau Edgar, directeur 50 % Figuière Jean, directeur 25 % Turtaut Pierre, directeur 25 % Baurès Léon, directeur 30 % Mathey Paul, directeur 10 % Terpogossian, directeur 100 % Brémond François, directeur 50 % Laporte Henri, directeur 10 % Nachbaur Lucien, directeur, 10 % Baulon Raymond, chef de poste 10 % Gallien Robert, directeur 20 % Zeder Jean, chef de poste 10 % Chamby Raymond, chef de poste 10 %
Gérau Edgar, directeur 50 » Figuière Jean, directeur 25 » Turtaut Pierre, directeur 25 » Baurès Léon, directeur 30 » Mathey Paul, directeur 10 » Terpogossian, directeur 50 » Brémond François, directeur 50 » Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 10 »
Gérau Edgar, directeur 50 » Figuière Jean, directeur 25 » Turtaut Pierre, directeur 25 » Baurès Léon, directeur 30 » Mathey Paul, directeur 10 » Terpogossian, directeur 50 » Brémond François, directeur 50 » Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 10 »
Turtaut Pierre, directeur 25
Baurès Léon, directeur 30 » Mathey Paul, directeur 10 » Terpogossian, directeur 100 » Brémond François, directeur 50 » Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur, 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Beauvalet Jules, directeur 20 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 100 »
Mathey Paul, directeur 10 % Terpogossian, directeur 50 % Brémond François, directeur 50 % Laporte Henri, directeur 10 % Nachbaur Lucien, directeur, 10 % Baulon Raymond, chef de poste 10 % Beauvalet Jules, directeur 20 % Gallien Robert, directeur 20 % Zeder Jean, chef de poste 10 % Chamby Raymond, chef de poste 10 %
Terpogossian, directeur
Brémond François, directeur 50 » Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur, 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Beauvalet Jules, directeur 20 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 100 »
Laporte Henri, directeur 10 » Nachbaur Lucien, directeur, 10 » Baulon Raymond, chef de poste 10 » Beauvalet Jules, directeur 20 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 100 »
Nachbaur Lucien, directeur,
Baulon Raymond, chef de poste 10 " Beauvalet Jules, directeur 20 " Gallien Robert, directeur 20 " Zeder Jean, chef de poste 10 " Chamby Raymond, chef de poste 100 "
Beauvalet Jules, directeur 20 » Gallien Robert, directeur 20 » Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 100 »
Gallien Robert, directeur
Zeder Jean, chef de poste 10 » Chamby Raymond, chef de poste 100 »
Chamby Raymond, chef de poste 100 »
Goin Lucien, chef de noste
dom racien, ener de poste
Baudin Georges, chef de poste 50 »
Bonnard Marcel, directeur 20 »
Fayolle France, directeur 20 »
Habert François, chef de poste 20 »

neguiaphai, chet de poste	20	1)
Fredérix Georges, directeur	25))
Drot Marcel, chef de poste	20	30
Jarot, chef de poste	10	
Feret Maurice, directeur	05/05/575	1)
refet Maurice, directeur	20	10
Biéler Raoul, chef de poste	20	10
Blondot Henri, chef de poste	10	10
Terle Georges, directeur	10	"
Jeanneret Paul, directeur	10))
Hanriot Issans shot de rests		
Hanriot Jacques, chef de poste	10	1)
Hateau Raymond, chef de poste	10	11
Bognon Paul, directeur	25	11
Roux Charles, directeur	20	1)
Nicolas Pierre, directeur	50	1)
Girard André, chef de poste		
Will I Andre, cher de poste	20	1)
Wald Jean, directeur	25))
Rignault Robert, chef de poste	10	1)
Giroux Eugène, directeur	20	3)
Aubin Guy, chef de poste	10	0
Auffredo Louis, chef de poste		
Runiedo Louis, chei de poste	10	3)
Fain Edmond, chef de poste	20	11
Lacaton Gaston, directeur,	10	1)
Lagier Louis, directeur	10	"
Ulmer André, directeur	10))
Royo Roque, chef de poste	10	
Dubai. Hand about		"
Dubois Henri, chef de poste	10))
Lyerr André, directeur	10	1)
Dubois Ernest, chef de poste	10	n
Morlot Maurice, chef de poste	20))
Sibellas Léon, directeur	20))
De Wayne Beyl shef de seets		
De Woyna Paul, chef de poste	10))
Rauzier, chef de poste	10	1)
Chrétien, chef de poste	20))
Sirday, chef de poste	10	1)
Bourdois Ernest, chef de poste	10	11
Adolphe, directeur	10	
Adorphe, directed		n
Hugues Henri, directeur	10	1)
Richard Daniel, chef de poste	15	1)
Dumont André, chef de poste	10	-13
Babin Lucien, chef de poste	10	1)
Pellegrino Pierre, chef de poste	10))
	15	1)
Vaudroux Jean, chef de poste		
Bourgeois André, directeur	20))
Goblot Georges, directeur	100	n
Lanssade Robert, chef de poste	20	1)
Rude Marcel, chef de poste	10))
Guille Jean, directeur	50	1)
Coussine Jean, chef de poste	10))
Fournier Raymond, directeur	20	1)
Bochart Pierre, chef de poste	-10))
Bastardie Robert, directeur	20	"
Surgand Joseph, chef de poste	40	1)
Chabrol Pierre, directeur	30	2)
Laruelle Henri, directeur	10	11
Sainsard, chef de poste	10	1)
Chopin, chef de poste	10	1)
Billon, chef de poste	10))
Thomat, chef de poste	10	1)
Champion Raymond, chef de poste	10	"
Denis Georges, directeur	20))
Tellier Gabriel, chef de poste	10))
Buscaïno Edouard, chef de poste	10	1)
Moulin Claude, directeur	30))
Vauconsant René, directeur	50	"
Deyrens Georges, chef de poste	15	"
Loustau Paul, directeur	100	"
Oustric Louis, directeur	20-	"
Groleau Robert Chef de poste	10))
Mmes	0.0	
Gragnon Renée, chef de poste	20	1)
Gachassin Georgette, chef de poste	20	"
Citteriassin according	- 100	

Total 2.230 fr.

LE NUMÉRO : 12 Fr.

13 SEPTEMBRE 1941

DES VEDETTES DE CINEMA REVIENNENT DE LA COTE D'AZUR POUR TOURNER A PARIS

En quelques jours, Paris a vu venir qua-tre importantes vedettes de cinéma francais qui se trouvaient en zone non occupée : ce sont Viviane Romance, Tino Rossi, Maurice Chevalier et René Lefèvre. Tous les quatre sont revenus pour «tourner» dans les studios parisiens à raison de un film

Déjà Viviane Romance a commencé aux studios de Saint-Maurice Cartacalha, que réalise Léon Mathot; de même Tino Rossi tourne depuis lundi 8 septembre Fièvres que met en scène Jean Delannoy au studio

des Buttes-Chaumont.

Quant à Maurice Chevalier, il doit être
la vedette de Les Deux Couronnes, une comédie musicale et sentimentale que Marcel L'Herbier réalisera au mois d'octobre sur un scénario de Léopold Marchand. Enfin, René Lefèvre, qui n'avait pas revu Paris depuis quinze mois, mettra en scène un film dont il est également l'auteur et dont il jouera le rôle principal aux côtés de Paulette Dubost : Opéra Musette.

Depuis le 7 Septembre "Face au Bolchevisme" est projeté dans toutes les Salles de la zone occupée

Dimanche 7 septembre, à 10 h. 30 du matin, ont eu lieu, dans trente-huit salles de Paris et de la banlieue les premières représentations de Face au Bolchevisme.

Le Comité d'Action anti-bolchevique avait convié les représentants de la Presse le vendredi 5 septembre, à assister à une représentation privée de ce film qui dure 55 minutes et nous montre, en des images de guerre, particulièrement saisissantes et révélatrices, un aperçu des deux premiers niois de campagne du combat mené par l'Allemagne et ses alliés contre les Soviets.

Ce film, entièrement composé d'images prises sur le vif et tournées en première ligne, avec une audace qui force l'admiration, par les opérateurs de l'Armée du Reich, a été monté et commenté fort intelligemment. Il comporte des vues impressionnantes, comme une bataille de tanks dans la nuit ou l'agonie d'un avion soviétique, prise en plein vol, depuis un chasseur allemand.

En plus de l'intérêt et de la vérité des documents montrés, le film Face au Bolchevisme vaut également par ses qualités purement cinématographiques : que ce soit à bord d'un avion de chasse, ou en pleine bataille, les opérateurs n'ont jamais oublié la beauté des angles de prises de vue ou le pit-

toresque d'une mise en place.
Face au Bolchevisme a une triple valeur documentaire, historique et artistique.

Rappelons que ce film sera projeté dans tous les cinémas de la zone occupée à tour de rôle du 7 septembre au 26 octobre. Des séances spéciales au prix unique de 2 francs place auront lieu le dimanche matin à 10 h. 30 à raison d'une fois par salle et, de plus, le film sera projeté dans toutes les salles d'actualités au cours des séances nor-

LES ENFANTS DU CINEMA seront sains et bien portants

M. Raoul Ploquin nous a montré mercredi dernier, jouant et chantant, heureux au soleil, cinquante-cinq filles et cinquanteneuf garçons, de 8 à 12 ans, que le C.O.I.C. a envoyés passer un mois de vacances à côté de La Ferté-Alais.

Ce sont les enfants de professionnels du Cinéma. Nous avons plaisir à citer leurs noms et le métier de leurs parents ci-des-

Ces enfants sont installés, par chambres de huit ou dix, avec un matériel de literie parfait, des lavabos de porcelaine, de larges fenêtres, dans le château de La Michaudière mis à la disposition du C.O.I.C. par

Ils sont encadrés par des membres de l'Enseignement, initiés à l'éducation spor-tive nouvelle par M. Raquin, moniteur du Lycée Condorcet, et administrés par M. et Mme Baudouin, secrétaires de la Mutuelle du Cinéma. Un médecin veille sur leur santé. La nourriture, dans cette belle région, est abondante.

Examinés, mesurés, pesés dès leur départ de Paris, soignés moralement et physiquement pendant leur séjour, ils reviendront chez leurs parents en bonne forme, sages et heureux.

Ceci n'est qu'un début dans les soins que M. Ploquin veut que nos enfants reçoivent, et pour lesquels le gouvernement du Marécha! apporte comme on sait une aide attentive. L'effort fait par le Cinéma pour le Secours National revient sous une forme pratique aux familles du Cinéma.

C'est une longue tâche qui commence.
Suivant les directives de M. Ploquin et des secrétaires généraux du C.O.I.C., MM. Buron et Ribadeau-Dumas, M. Jean Chataigner s'y consacre entièrement. Il faudra conconfiant certer les activités des organisations sociales existantes, Caisses primaires, Caisses de retraites, Œuvre d'Orly, Dispensaire, Mutuelle du Cinéma, pour un groupement corporatif et familial complet.

Il ne s'agit pas seulement, comme on le sait, de nos enfants. Il s'agit de nous-mêmes,



M. Raoul Ploquin, Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, au milieu des enfants de la Colonie de Vacances du Cinéma.

(Photo Cl. Houlbrecque)

hommes et femmes du métier, et de nos families, éléments sains d'un grand pays au

En nous inscrivant à ces œuvres sociales de notre profession, en y cotisant, en nous conflant à leurs soins, nous donnerons à cette partie très importante de notre Organisation professionnelle, la grandeur et le mot n'est pas de trop — le confort qu'elle doit avoir.

Le petit camp de vacances de La Michaudière en est un premier exemple.

P. A. Harlé.

Liste des enfants ayant participé à la Colonie de Vacances du Cinéma

Georges Sauvage (père, peintre); Jacques de Morant (p., employé); Guy Ancessi (p., opérateur de projection); Claude Villefranche (p., machiniste studio); Gabriel Chenoz, Roland Chenoz (p., machiniste studio); Jean Becker (p., réalisateur de films); Jean Ferry (p., artiste de cinéma); Gilbert Legros (mère sténo-dactylo); Marius Beaufet (m. ouvreuse); Jean-Claude Hannemann (p., opérateur de tion); Michel Leens (m., ouvreuse); Claude Jacquin (m., ouvreuse); René Faucher (m., ouvreuse); Jacques Quiblier (m., ouvreuse); Serge Kosmenzoff (p., employé); Christian Escande (p., employé); Jean Cutter (p., contremaître-ajusteur); Louis Guénoud (m., ouvreuse); André Police (p., ajusteur); René Marchandon (p., manœuvre); Jean Vernay (p., machiriste studios); Claude Sablan, Pierre Sablan (p., ouvrier lanternes projection); André Caillat (p., ajusteur); Maurice Fennet (p., garron de labor (p., ajusteur); Maurice Fernet (p., garçon de laboratoire); Raymond Triquet, Robert Triguet, Roland Ttriquet (p., chauffeur usine); René Bonny, Daniel nny (p., opérateur projection); Marceau Loisel

perforateur pellicule); Jean Gonel (p., prisonnier, ouvrier support film); Bernard Hugon (p., prisonnier, manœuvre); René Vassal (p., menuisier studio); Nicolas Quelmann (p., employé bureau); Guy Dupeyron, Jacques Dupeyron ((p., employé bureau); Robert Diacre (p., prisoniner, mécanicien apparells); Guy Schreiber (m., monteuse de bobines); Gilbert Ethoré, Marcel Ethoré (p., prisonnier) (m., monteuse de Bobines); Henri Lelarge (p., prisonnier) (m., employée usine); Roger Tourolle (p., prisonnier) (m., employée usine); Pierre Cosset, François Cosset (p., veilleur usine); Robert Gœury (p., opérateur projectionniste); Jacques Dewamin (p., électricien studio); Richard Nicolas (p., gardien cinéma); Serge Thierry (m., sténo-dactylo); Robert Pariset (p., opé-rateur projectionniste); Roland Camille (m., ouvreuse); Roger Guerguin (m., ouvreuse); Pierre Latour (p., opérateur projectionniste); René Biaudet, Robert Biaudet (p., électricien); Claude Verdier (p., employé studio); Sabin Muntean (m., ouvreuse).



La jeune et charmante artiste, « decouverte » Films Orange, Irène Bonheur, que nous verrons dans Pension Jonas.

Jacqueline Marie (mère ouvreuse); Jacqueline Reste (m., artiste); Jeannine Escande (père, employé de maison d'édition films); Rolande Prady (p., frai-seur); Yvonne Collin (p., décolleteur); Denise Vinseur); Yvonne Collin (p., décolleteur); Denise Vintin (p., machiniste); Jeannine Quesne (m., ouvreuse): Simone Fernet (p., garçon laboratoire); Micheline Bonny (p., coupeur pellicule); Huguette Loisel, Rolande Loisel (p., manœuvre); Jeannine Combe (p., prisonnier, électricien); Raymonde Dubois (p., pirosnnier, préparateur émulsion); Jeannine Vasseur (p., manœuvre); Michelle Quelmann (p., employé); Monique Faraut (p., électricien); Denise Gosset (p., veilleur); Odette Marillier, Ginette Marillier, employé): Odette Cherrier (p., machiniste); Cosset (p., veilleur); Odette Marillier, Ginette Marillier (p., employé); Odette Cherrier (p., machiniste); Gilberte Desaimard (p., fraiseur); Jacqueline Villefranche (p., machiniste); Sylviane Régnier, Jacqueline Regnier (p., machiniste); Janine Baulon (p., chef de poste); Liliane Lamirotte, Nicole Lamirotte (p., tourneur); Geneviève Lemay (p., artiste); Janine Leroy (p., chef de poste); Sophie Becker (p., réalisateur de films); Liliane Forte (p., employé); Jacqueline Cauzat (m., ouvreuse); Hélène Beaufet (m., ouvreuse); Monique Jaquemet (m., ouvreuse); Elise Ripart (p., contrôleur de salle); Nora Hannebert (m., ouvreuse); Mireille Tenière (m., ouvreuse); Elise Ripart (p., contrôleur de salle); Nora Hannebert (m., ouvreuse); Mireille Tenière (m., ouvreuse); Micheline Dusausoy, Monique Dusausoy (p., employé salle); Jacqueline Thomann (m., ouvreuse); Marie Dias (p., employé); Edith Alexandre (p., employé); Lucette Lehoux (p., employé); Fernande Lepsch, Claire Lepsch (m., femme de ménage); Jacqueline Drouvot (m., tireuse); Janine Verdier, Nicole Verdier (p., employé studio); Gisèle Muntean (m., ouvreuse); Josette Zetchminsky (m., ouvreuse); Marguerite Brouillon (m., ouvreuse); Marguerite Brouillon (m., ouvreuse);

Seuls les Films supérieurs et sains seront autorisés au Japon

A partir du 1° septembre, les films améri-cains représentant les exploits de gangs-ters, des scènes d'une légèreté trop poussée, ou le gaspillage dans le luxe seront in-

terdits au Japon. D'autre part, les huit sociétés américaines de distribution de films au Japon ne seront autorisées à présenter chacune que

cinq films par mois.

Ces mesures font partie de la réorganisation de l'industrie cinématographique japonaise qui vise à supprimer tous les films l'avant qu'un caractère de divertissement. Dorénavant, seuls les films supérieurs et sains seront autorisés.

La Production italienne va atteindre 140 Films par An

Augmentation régulière des Recettes dans les Salles

La Biennale a été inaugurée le 30 Août

Rome. - Dans le discours qu'il a prononcé à Cinecittà sur la situation de la cinématographie italienne, le ministre de la Culture Populaire a affirmé qu'il faut doubler la production nationale et atteindre un total de 140 films par an.

Ce chiffre est justifié par les exigences du marché intérieur (environ 300 films par an) qui doit être alimenté dans la proportion de 50 % par la production nationale. En effet, suivant une disposition récente le rapport des films italiens et des films étrangers est précisément de un à un.

Cette augmentation est, en outre, motivée par les nécessités des studios, le développement de l'exportation, la situation du film italien dans le cadre de la production euro-

L'Etat continue à encourager de la manière la plus efficace la production. De nouvelles dispositions ont accordé récem-ment une prorogation de l'attribution des primes aux films nationaux, cependant que de nouvelles primes s'ajoutent aux précé-dentes. On calcule que l'Etat a déjà dépensé, en vue du développement et de la défense de la cinématographie italienne, plus de 100 millions de lires en trois ans.

Les recettes des cinémas italiens augmen-tent constamment. En 1936, les salles ont encaissé 440 millions de lires; en 1937, 525 millions; en 1938, 587 et en 1939, 597. Pour l'année 1940, la recette globale a été de 640 millions. On prévoit qu'elle sera d'environ 730 millions pour l'année en

Le 30 août, a eu lieu à Venise l'inaugura-tion de la IX° Exposition Internationale d'Art Cinématographique qui dure jusqu'au d'Art Cinematographique qui dure jusqu'au 16 septembre. La plupart des pays affiliés à la Chambre Internationale du Film ont présenté des films à cette manifestation : ce sont l'Allemagne, l'Italie, la Bulgarie, le Danemark, la Finlande, la Croatie, les Pays-Bas, la Norvège, la Slovaquie, l'Espagne, le Protectorat de Bohème et de Moravie, la Roumanie, la Suède, la Suisse, la Hongrie

et la Turquie, soit, en tout, dix-sept pays. Sous la présidence du Comte Volpi di Misurata, l'inauguration de la Biennale a eu lieu en présence du D' Goebbels, Ministre de la Propagande du Reich et de M. Pavolini, Ministre italien de la Culture Popu-

Les prix suivants seront décernés :

une coupe Mussolini pour le meilleur

une coupe Mussolini pour le meilleur film étranger;
une coupe Mussolini pour le meilleur film italien;
dix prix artistiques pour les films à scénario de long métrage;
huit plaques pour les courts métrages;
des médailles pour signaler le mérite personnel des auteurs, des metteurs en scène des compositeurs des inen scène, des compositeurs, des interprètes et des techniciens.

Ces prix seront attribués par un jury international.

La remise des prix à la production italienne sera faite par le ministre de la Culture Populaire pendant la manifestation.

GRAND SUCCÈS DU FILM FRANÇAIS "L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL" A L'ELDORADO DE BRUXELLES

Bruxelles. - C'est en Belgique, à l'Eldorado » de Bruxelles, qu'a eu lieu le 15 août, la première du film que Christian-Jaque a tourné pour Continental Films: L'Assassi-nat du Père Noël, dont Tobis assure la distribution en France et en Belgique.

Ce film, qui est le premier de la nouveile production française présentée en Belgique, a remporté un énorme succès. Au cours des sept premiers jours d'exclusivité, un total de 38.398 spectateurs a été enregistré, ce qui constitue un record pour l'« Eldorado ».

Ce film a commencé le 29 août une re-marquable troisième semaine à l'Eldorado et l'engouement du public ne diminue pas. On prévoit des recettes records.

Parlant de L'Assassinat du Père Noël, notre confrère belge Cinéma écrit :

« Il convient de dire que L'Assassinat du Père Noël s'impose à l'attention par sa valeur propre, valeur tenant particulièrement à sa poésie, au renouvellement inattendu du genre policier, à la virtuosité de la techni-que de ses prises de vues. Il faut dire surtout qu'il fait bien augurer du renouveau du cinéma français, de l'esprit qui anime celui-ci, du niveau élevé de l'inspiration et

et des espoirs qu'elle laisse derrière elle

pour nos cinémas de la région d'expression

Les autres programmes des cinémas bruxellois sont constitués par des films allemands comme Le Grognon, Enquête de Minuit, Passeport d'Amour et des reprises de films français: Accord final à l'« Acro-pole», La Vierge folle à l'« Ambassador», Mollenard au « Ciné Normandie», Derrière la Façade, au «Roxy», Désiré à l'«Aren-berg», Monsieur Hector au «Crosly

L'EXPOITATION A ANVERS

Le film français a connu à Anvers un remarquable succès avec L'Or du Cristobal qui a tenu 4 semaines l'affiche au « Studio Movy ». Cette salle a donné ensuite Mission secrète avec Gustav Froelich et Camilla Horn.

Les derniers films parlants allemands

projetés à Anvers ont été : Angelika (Chantage) avec Olga Tschechowa à la « Scala », et L'Impossible M. Pitt avec Harry Piel au

« Rex ».

Signalons la reprise d'un certain nombre de films français : La Loi du Nord au de la réalisation qui le marquent ». « Pathé », La Tour de Nesle au « Studio « On se félicitera surtout de cette réussite Paris », La Mort du Cygne à l'« Eden ». « Pathé », La Tour de Neste au « Studio de





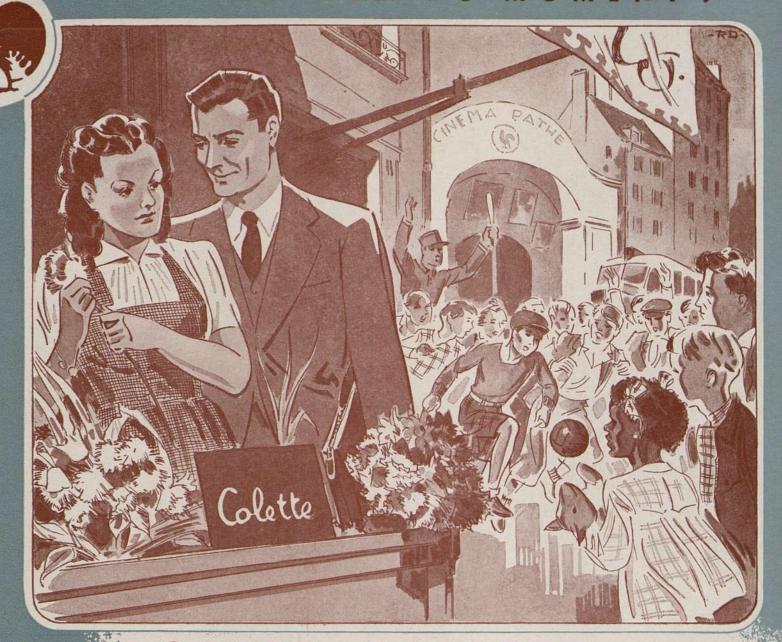


CHARLES TRENET

FILM DE JEAN BOYER



FILM DU MOMENT!



LOUISE CARLETTI

FILM DE LOUIS DAQUIN

ROMANCE DE PARIS NOUS LES GOSSES







RENE LEFEVRE

dans

UN FILM DE RENE LEFEVRE

OPÉRA-MUSETTE

SATURNIN FABRE

MARGARETIS . ZIBRAL . BAQUET . BUSSIERE

PAULETTE DUBOST



Maurice Poirier est nommé directeur de la location de Pathé-Consortium-Cinéma

Nous apprenons, avec le plus vif plaisir, la nomination de notre ami Maurice Poirier au poste de directeur de la location de Pathé-Consortium-Cinéma.

Maurice Poirier, qui revient d'Allemagne, où il a passé treize mois de captivité, a été libéré comme ancien combattant de 1914-18. Il appartenait depuis dix-huit ans à la S.A.F. des Films Paramount. Il était venu dans l'Industrie

ciné matographique en 1922 comme directeur du « Grand Cinéma Bosquet ». Entré Paramount en 1923, lors de l'installation de cette société en France, il gravit rapidement tous les échelons et devint bientôt directeur de l'agence de Paris; puis directeur de la Location, poste qu'il occupait en 1939 quand la guerre

survint.

Maurice Poirier connaît à fond,

non seulement la Distribution, dont il est l'un des meilleurs spécialistes, mais aussi l'exploitation dont il a eu à étudier personnellement tous les problèmes.

(Photo Archives)

Tous les Directeurs de salles, qui connaissent, pour les avoir éprouvées, la sincérité, l'honnêteté commerciale et la courtoisie légendaire de Maurice Poirier, se réjouiront d'apprendre la nouvelle de sa nomination à Pathé-Consortium. Aucun choix ne pouvait être meilleur et plus mérité.

La Société Fides termine aux Studios de Saint-Maurice "Soyez les Bienvenus"

La Société Fidès termine actuellement, aux studios de Saint-Maurice, un nouveau film français, Soyez les Bienvenus, de Yves Mirande, dont la mise en scène a été assurée par Jacques de Baroncelli.

Soyez les Bienvenus bénéficie d'une distribution exceptionnelle qui réunit les noms de Lucien Baroux, Jules Berry, André Lefaur, Larquey, Carette, Delmont, Gabrielle Dorziat, Simone Berriau, Jean Mercanton, Claire Jordan, Gustave Gallet, etc... La seule énumération des interprètes montre que Soyez les Bienvenus est, avant tout, un film gai; si l'auteur y a mis parfois une note de philosophie un peu amère, l'esprit, l'humour, la fantaisie qu'il y dispense tout au long, en font un film d'un entrain débordant et d'une drôlerie irrésistible.

Ajoutons que Soyez les Bienvenus sera distribué pour la Grande Région Parisienne par C.P.L.F.

CONFIEZ-NOUS

VOS MACHINES A ÉCRIRE USAGÉES nous les reconstruirons

A BON COMPTE - RAPIDEMENT

COPY-BOURSE

130, Rue Montmartre, PARIS - Tel. : GUT. 15-11

Aux studios d'Epinay Claude Autant-Lara réalise "Le Mariage de Chiffon"

Le spirituel roman de Gyp a tenté le producteur Pierre Guerlais, comme sujet du premier film qu'il fait réaliser pour la Société l'Industrie Cinématographique.

Les deux studios Eclair d'Epinay sont occupés actuellement par les très importants décors créés par Krauss, pour le Mariage de Chiffon, dont la réalisation a commencé le 20 août. Claude Autant-Lara met en scène cette œuvre, adaptée par Jean Aurenche et qui conserve le caractère de l'époque 1900, à laquelle elle fut écrite. La musique s'inspire des airs célèbres du début de ce siècle, les costumes ont été scrupuleusement établis par la maison Granier et l'adaptateur a eu l'idée amusante d'introduire dans le scénario un élément documentaire du plus haut intérèt sur les débuts de l'aviation. On verra, en effet, dans le Mariage de Chiffon, l'envol du premier aéroplane piloté par Farman à Issyles-Moulinaux. L'inventeur a bien voulu, à cette occasion, faire reconstruire un appareil identique à celui qu'il utilisa alors; l'expérience célèbre de Farman sera entièrement reconstituée, dans les conditions identiques où elle eut lieu.

L'interprétation comprend Odette Joyeux, qui incarne Chiffon, André Luguet, Jacques Dumesnil, Pierre Larquey et Le Vigan, la production est dirigée par René Montis, les prises de vues photographiées par Isnard.



Une scène du grand film policier français, Le Dernier des Six, avec Pierre Fresnay, dont la sortie en exclusivité au « Normandie » aura lieu le 15 septembre.

(Photo Continental Films-A.C.E.)

Jacques Colombier de retour de captivité

Nous apprenons avec plaisir le retour de captivité de Jacques Colombier, l'excellent architecte-décorateur de nombreux films. Jacques Colombier, qui est resté prisonsonnier plus d'un an en Allemagne, vient d'être libéré et va reprendre rapidement, nous l'espérons bien, son activité dans les studios parisiens,

Les extérieurs des "JOURS HEUREUX" ont été tournés à Bougival et Ville d'Avray

La comédie de Claude-André Puget, qui connut un très grand succès au Théâtre Michel, est actuellement portée à l'écran par Jean de Marguenat, pour les Films Roger Richebé

Pour ce sujet, dont les héros sont tous des jeunes, il est besoin d'espace et d'air pur,



Une charmante scène de jeunesse des Jours heureux : au volant, André Bervil, à son côté, Monique Thiébault; à l'arrière, Juliette Faber, François Périer et Janine Viénot.

(Photo Film Richebé)

voilà pourquoi une dizaine de jours d'extérieurs ont été réalisés d'abord à Bougival puis aux étangs de Ville d'Avray. Un conflit sentimental opposera jeunes gens et jeunes filles dans une intrigue dont certains passages frôlent le drame.

Trois créateurs de la pièce figurent parmi les interprètes, Juliette Faber, André Bervil et François Périer. Pierre Richard-Willm est la vedette cinématographique de cette production, dans laquelle jouent également Monique Thiébaut et Jeanine Viennot

Les intérieurs seront tournés aux studios de Saint-Maurice à partir du 15 septembre.

Les Films Régina vont produire "La Maison des sept Jeunes Filles"

La Maison des Sept Jeunes Filles est un roman de Georges Simenon qui n'a jamais été publié. Ce sujet n'ayant nullement trait à une affaire policière, les éditeurs routiniers n'ont pas voulu s'y intéresser. Le scénario sera adapté par Viot et dialogué par Charles Spaak; il montrera un professeur veuf, père de sept fillettes, ces dernières, au milieu de nombreux ennuis d'argent, réagiront chacune selon leur nature pour se tirer d'affaire.

Albert Valentin, l'ancien assistant de René Clair, dont le dernier film fut L'Entraîneuse, mettra en scène cette production des Films Régina vers le 15 octobre; il aura comme opérateur Bachelet,



Marie Déa et Raymond Rouleau dans Premier Bal qui sera projeté en exclusivité au « Madeleine-Cinéma » à partir du 17 septembre.

Jacques de Baroncelli commence CE N'EST PAS MOI " pour Éclair-Journal

Lundi prochain 15 septembre, Jacques de Baroncelli, à qui l'on doit déjà la réali-sation de tant de films à succès, donnera le premier tour de manivelle de Ce n'est pas moi. Cette nouvelle production Eclair-Journal aura pour principal interprète Jean Tissier qui, pour la première fois, sera la vedette d'un film.

Aux côtés de Jean Tissier, Victor Boucher fera sa rentrée à l'écran dans ce film dont la distribution réunira également les noms de Michèle Alfa et Ginette Leclerc.

L'adaptation et les dialogues de Ce n'est pas moi sont d'Yves Mirande.

Jean Gourguet va commencer " LE MOUSSAILLON "

C'est dans la seconde moitié de septembre que Jean Gourguet donnera le premier tour de manivelle du film Le Moussaillon. Le scénario de cette production Selb Films a été écrit par Jean Rioux, L'adaptation et les dialogues sont de Jean Aurenche et la musique de René Sylviano.

Un jeune garçon, vraisemblablement un débutant, interprétera le rôle du « Moussaillon »; parmi les autres vedettes du film figureront Yvette Lebon et Roger Duchesne.

L'ANNUAIRE PROFESSIONNEL LE TOUT-CINÉMA

va paraître dans quelques semaines

Seule, la mise au point exacte de toutes les branches de notre industrie a retardé sa parution.

Retardataires, notez que les inscriptions sont encore possibles pendant quelques jours et que les souscriptions sont accepiées au prix de 60 fr. jusqu'à la sortie du volume. C. C. P. Paris 340-28.

LE TOUT-CINÉMA

19, Rue des Petits-Champs, Paris-Ier Teléphone: RIChelieu 85-85

Marcel L'Herbier réalise pour Discina " HISTOIRE DE RIRE "

C'est dans un pittoresque décor de Robert Gys, que nous avons vu Marcel l'Herbier diriger les prises de vues de la pièce originale d'Armand Salacrou, Histoire de

« C'est un sujet difficile entre tous à réaliser, nous dit Marcel L'Herbier, à cause de sa subtilité, mais cette difficulté double l'intérêt du travail ».

Une très brillante distribution réunit Fernand Gravey, Pierre Renoir, Bernard Lancret, Marie Déa et Micheline Presle.

De luxueux et grands décors ont été montés pour cette production qui comprendra également d'importants extérieurs à Cannes et sur la Côte d'Azur.

Le réalisateur est assisté par Robert-Paul Dagan, Son opérateur est Fossard.

La Société Synops achève en Extérieurs "LE PAVILLON BRULE"

C'est le 18 août, aux studios des Buttes-Chaumont qu'ont débuté les prises de vues du film Le Pavillon brûle, sous la direction de Jacques de Baroncelli, assisté par P. Blondy. Dans un décor représentant les galeries d'une mine de cuivre, un éboulement se produit, rendu avec un réalisme impressionnant. Afin de donner au film toute l'ambiance nécessaire, le producteur, Roland Tual, a prévu un déplacement des



Elina Labourdette et Jean Marais dans un scène dramatique de Le Pavillon brûle.

principaux interprètes et de l'équipe technique à Caen, où un grand nombre de prises de vues seront réalisées dans une mine de cuivre de la région.

L'intrigue, qui se déroule entre les directeurs, les ingénieurs et les intendantes de la mine, renferme un très poignante histoire d'amour dont l'héroïne est Michèle Alfa. Pierre Renoir, Jean Marais et Jean Marchat sont les trois rivaux qui convoitent la jeune intendante. Jean Marais est l'heureux vainqueur de cette lutte aux péripéties souvent tragiques. D'autres rôles importants sont tenus par Elina Labourdette et Bernard Blier.

Un Grand Film comique français "LE CLUB DES SOUPIRANTS

avec FERNANDEL et MAX DEARLY Production CONTINENTAL FILMS Distribuée par L'A. C. E.



(Photo Continental Films-A.C.E.)

Un film avec Fernandel tourné à Mar seille!... Ces quelques mots évoquent de riches saveurs provençales, des aromes d'un terroir embaumé, et la douce et chaleureuse gentillesse propre à nos provin-ces méridionales, faite de finesse et d'indulgence, de scepticisme paisible, mais aussi de promptes colères... Fernandel, l'un de nos plus subtils comédiens, sait porter jusqu'aux limites extrêmes la cari-cature et l'ironie dans la vraisemblance et dans l'humain.

C'est dans l'éclatante lumière du Midi que M. Maurice Gleize a réalisé les dernières scènes du Club des Soupirants, désopilante histoire d'amour vrai-ment originale, animée par l'irrésistible, fantaisie de Fernandel et d'un autre grand comédien, Max Dearly, transforme en l'occurence en professeur de belles manières.

C'est au cours d'une garden-party originale, dans un parc aux somptueuses pelouses et aux pergolas fleuries, sous un ciel d'Azur, que M. Maurice Gleize di-rigea les dernières scènes du film.

Dans ce jardin méditerranéen, on eut la surprise de voir Fernandel mué en chasseur de papillons, tandis que, ten-drement enlacés, Colette Darfeuil et Andrex, dansaient aux sons d'un orchestre mélancolique, que Marcel Vallée s'é-pongeait le front et que Saturnin Fa-bre prenait des airs ahuris.

Etaient également présentes Louise Carletti, menue, vive et délicieuse et An-nie France, la toute gracieuse « milliar-daire » du film. C'est pour elle, qu'au cours de ces scènts, Fernandel mit tout en œuvre pour battre, au poteau, les deux cents prétendants constituant le fameux « Club des Soupirants »

Aujourd'hui, Le Club des Soupirants est achevé. Et bientôt, ce nouveau film de Fernandel, que présentera l'A. C. E., déchaînera les rires...

L'EXPLOITATION

NANCY

Eclatant début de « Premier Rendez-vous »

Nancy. — Précédé d'une publicité inten-sifiée dans la presse, par voie d'affiches, et par une remarquable décoration de façade, le premier film projeté à Nancy de la nouvelle production française Premier Rendez-vous a, d'un seul coup, attiré la grande foule. Malgré le beau temps tardif, le « Majestic » prévoit une semaine exceptionnelle pour cette exclusivité.

Par les soins de M. Fortenbach, directeur de l'agence de Nancy de l'A.C.E., Premier Rendez-vous avait été présenté avant la sortie aux représentants de la presse locale et corporative. Tous ont été d'accord à reconnaître les qualités de cette production qui a le mérite de laisser le spectateur sur une impression de saine fraîcheur et d'opti-

L'« Eden » et le « Pathé » préparent de leur côté le programme inaugural de la nou-velle saison. En attendant, signalons l'excellent rendement obtenu avec deux reprises, La Goualeuse au « Pathé » et La Belle Equipe à l'« Eden ».

Les deux agences de Nancy de l'A.C.E. et Tobis, dont nous avions signalé la prochaine ouverture fonctionnent depuis quelques semaines : celle de l'A.CE. est sise 1, rue Blondiot et celle de Tobis-Films, 11, rue des Michottes.

NANTES

Le «Palace » vient de fermer ses portes pour subir d'importantes réparations. La belle salle de la rue Scribe va être complètement transformée et un aménagement moderne, du dernier confort, sera installé. La réouverture se fera début septembre.

L'« Apollo » qui, depuis septembre, avait été utilisé comme «Soldatenkino», a été rendu en partie à l'exploitation. Les représentations pour le public ont lieu chaque jour de 14 à 18 heures. Des soirées sont réservées aux troupes allemandes d'occupation.

La réouverture s'est faite avec Circonstances atténuantes.

MARIAGES

Nous apprenons le mariage de M. Michel Deschamps, directeur-propriétaire des sal-les «Family », Sélect » et «Apollo » d'An-goulême avec Mlle Odette Rozis. La cérémonie a eu lieu le 5 août 1941.

Nous adressons aux nouveaux époux, nos vœux sincères de bonheur.

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Jean-Louis Rachet, fils de Madame et M. Henri Rachet, le sympathique directeur de « Midi-Cinéma-Location », avec Mlle Henriette Moullot. Tous nos compliments et nos vœux de bonheur.

MARSEILLE

CRÉATION DU « TANDEM » PATHÉ-PALACE-REX

estivales, la plupart des salles de première vision de Marseille ont donné des reprises : Les seules nouveautés ont été présentées par l'A.C.E. et Tobis-Films. L'A.C.E. n'a pas craint de sortir en pleine canicule deux



Le Juif Süss a continué au « Noailles » de Marseille sa remarquable carrière d'exclusivité.

Marseille. — Au cours de ces semaines films importants dans deux des principales salles, la plupart des salles de première soin de Marseille ont donné des reprises : Folle Etudiante avec Jenny Jugo et au «Rex » L'Océan en Feu avec René Deltgen. Cette même société a donné au « Noailles », en seconde exclusivité, Le Juif Süss qui avait triomphé deux mois plus tôt au « Pe

thé-Palace ». De son côté, Tobis-Films vient de donner au «Pathé-Palace», le très beau film in-terprété par Brigitte Horney, Les Mains li-

L'événement marquant de la reprise de la saison est l'annonce de l'alliance des deux premières salles d'exclusivité de Marseille : le « Pathé-Palace » et le « Rex ». Ces deux salles seront dorénavant exploitées en «tandem» avec seconde vision au «Hol-

lywood ». Ce sera la première fois que l'on verra le « Pathé-Palace » marcher en tandem avec un autre établissement et ce sera aussi la première fois à Marseille que l'on verra une capacité de 4.500 places offertes au public pour la sortie des grands films. Les statistiques des recettes des cinémas de Marseille indiquent que pour la saison 1940-41, la moyenne hebdomadaire du « Pathé-Palace » a été de 635.000 francs, et celle du «Rex» de 111.000 francs.

Si l'on ajoute à ces deux recettes la re-cette hebdomadaire moyenne du «Holly-wood» qui a été d'environ 65.000 francs (avec des plafonds de 100.000 francs), on voit donc que c'est sur 350.000 à 400.000 francs de moyenne que pourront tabler les distributeurs pour leurs sorties dans ce

nouveau groupe de salles.

Le Cinéma à la Foire de Marseille. — Le cinéma a une participation importante à la Foire de Marseille qui aura lieu du 13 au 28 septembre. La partie purement exposition sera complétée par une journée con-sacrée au cinéma, le 17 septembre.

10° semaine du « Duel » à Marivaux

Les recettes approchent de 2 millions

Nous avons annoncé dans notre numéro du 2 août dernier le brillant démarrage à Marivaux du beau film français réalisé par Pierre Fresnay, Le Duel, qui, en plein été, a réalisé en exclusivité sur les boulevards de véritables recettes d'hiver.

Ce succès a continué et, depuis dix se-maines que *Le Duel* est projeté à Marivaux, ce film connaît toujours le même engouement de la part du public. Les recettes des huit premières semaines s'élèvent à un mil-lion 736.450 francs, ce qui constitue une re-cord pour une salle de 950 places, ne donnant pas d'attractions, et en plein été.

La campagne de publicité, élaborée en parfaite collaboration entre la Société des

Cinémas de l'Est et Pathé-Consortium Cinéma, qui distribue Le Duel, a largement porté ses fruits en imposant l'une des grandes productions françaises de l'année à l'attention du public, mais il faut reconnaître que l'un des principaux éléments de la réussite a été la publicité parlée en faveur

Tout Paris a su, dès les premières représentations, que *Le Duel*, interprété par Raimu, Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Raymond Rouleau, constituait un spectacle de classe. Il est certain que ce film va connaître dans toute la France le même succès et que des recettes analogues à celles de l'exclusivité parisienne seront faites par les salles qui ont retenu Le Duel.

APRÈS DIX SEMAINES D'EXCLUSIVITÉ LYON AU PARAMOUNT, "LE DIAMANT NOIR' EST PROJETÉ AU BALZAC

Après une exclusivité record de dix se-maines, Diamant noir, le film de Jean Delannoy produit et distribué par les Films Minerva, vient de quitter l'écran du Paramount, et passe maintenant au «Balzac», aux Champs-Elysées.



Louise Carletti et Charles Vanel dans Diamant noir. (Photo Minerva)

Les recettes réalisées par Diamant noir au Paramount, se trouvent les meilleures faites par cette salle depuis fort longtemps. De plus, ce film a battu au Paramount tous les records de durée d'exclusivité depuis au moins dix ans.

Fournitures Générales Cinématographiques MATÉRIEL - MÉCANIQUE - RÉPARATION

E. STENGEL

11 et 13, Rue du Faub. Saint-Martin - PARIS (X°) Métro : Strasbourg-St-Denis Tél.: BOT. 19-26

CHARBONS pour tous genres de lanternes OBJECTIFS - MIROIRS Sphériques et Elliptiques à haut rendement lumine

LAMPES d'excitation - de projection de secours cellules photoélectriques PHILIPS, etc..

Lampes pilote, lanternes "Sortie" CARTONS: Vestiaire, loué, sortie Rouleaux de papier fond d'affiches Revendeur officiel des distributeurs de billets 'Rotatickets'

Le Cinéma prépare la Saison 1941-1942

La fin de ce mois verra l'installation, dans la banlieue lyonnaise des services de vérification de la plupart des maisons de location qui, par un acte d'indivision, ont créé une organisation co-locative qui leur a permis de louer une propriété dans laquelle ils ont fait construire deux grands blockhaus de 2 mètres de long, pour le dépôt de tous leurs films, et d'agencer la villa en salles de vérification de films.

C'est vraisemblablement à partir du 1er septembre que tous les films seront entre-

posés et vérifiés à Oullins.

Il convient de féliciter les loueurs lyonnais pour cette réalisation due à leur esprit de solidarité.

Dans les salles, contrairement à toute attente, les fermetures ont été aussi nom-breuses que les années précédentes, bien que dans les centres importants les recet-tes se soient maintenues à un niveau très satisfaisant après avoir subi, en juillet, un fiéchissement qui a duré une quinzaine de jours seulement.

Dans les quartiers, de nombreuses salles sont restées ouvertes, contrairement à leur habitude, afin de liquider, le plus possible, leurs vieux contrats comportant des films antérieurs à 1937 qui doivent être retirés du marché à la fin du mois.

I Si les recettes de cet été ont atteint un niveau tel qu'aucune comparaison ne peut être faite avec les années précédentes (il ne peut être question en 1940) cependant, comme pendant les mêmes saisons anté-rieures, les salles n'ont projeté que des re-prises de grands films. En voici un bref

Pathé. — Reprise de films français: Katia, Topaze, Les Hommes nouveaux, Orage, L'Habit vert, Remontons les Champs-

Scala. — Le Mort qui marche, Anthony Adverse, Une Femme comme toi, L'Or dans la Montagne, La Nuit décisive, L'Homme

qui cherche la Vérité, C'était pour rire. Cette salle donne, depuis le 21 août, en pre-mière vision, Destin de Femme avec Lil

Tivoli. - Plusieurs films allemands : Allo Janine! Les Trois Tambours, Un Amour en l'Air, Une Cause sensationnelle, La Femme au Carrefour.

Royal. - Programmes divers : Veillée d'Amour, Cet Age ingrat, Stanley et Living-sione, Première, Vers sa Destinée, Sans Fa-mille. Cette salle donne, actuellement, avec un grand succès, une reprise de La Fille du Puisatier.

du Puisatier.

Toutes ces salles donnent, avec leurs actualités, des reportages sur la guerre germano-russe qui obtiennent un gros succès de curiosité de la part du public.

Le «Majestic», le «Grolée», l'«Empire», ainsi que le trio «Eldorado-Chanteclair-Astoria», dont on ne peut plus dire l'ordre de vision, continuent à recevoir une nombreuse et fidèle clientèle qui leur assure de très bonnes recettes.

assure de très bonnes recettes.

A Villeurbanne et à Oullins, toutes les salles continuent à tourner et se défendent très honorablement.

La Mutuelle du Spectacle qui, jusqu'à cette époque, versait des subventions à ses membres dans la nécessité et participait aux frais occasionnés par l'envoi des en-fants du personnel, à la montagne ou à la mer, vient de modifier entièrement ses statuts et d'adhérer à la Mutualité du Rhône. En conséquence, les membres bénéficieront de toutes les prestations accordées par les

Sociétés Mutualistes.

M. Pupier, le sympathique directeur du « Splendor » de Lyon, qui était vice-président, vient d'être désigné pour assumer les fonctions de président, M. Pupier étant un homme extrêmement dévoué et toujours prèt à rendre service à tous, ses collègues ne pouvaient faire un choix plus judicieux.

TRANSFORMATION DU « MONDIAL » DE NICE

Nous apprenons que le « Mondial-Ciné-ma » de Nice, qui a changé de direction, va fermer incessamment ses portes pour la réalisation d'importants travaux d'améliorations techniques et d'embellissements.

La cabine de cette salle, notamment, sera dotée du matériel Western Electric-Mirro5. Rue Larribe - PARIS - 8°

ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Préampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc... Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc... Réparation — Mécanique — Projecteurs

CONFIEZ LA RÉPARATION DE VOS PROJECTEURS

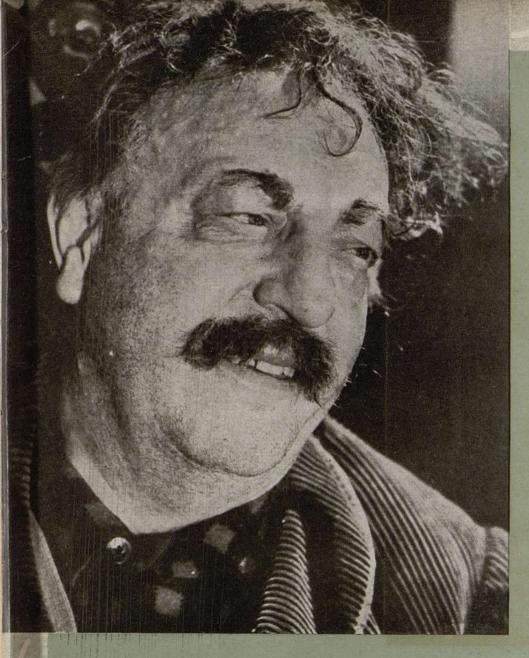
ATELIERS J. CARPENTIER

Agents Généraux de LA MÉCANIQUE INDUSTRIELLE DE PRÉCISION

STOCK DE PIÈCES DÉTACHÉES

Magasin de Vente: 72, Avenue Kléber, PARIS Téléphone : KLÉber 95-05

Bureau à VICHY, 16, Rue Chomel Téléphone : 40-81



LA GRANDE PRODUCTION CONTINENTALFILMS

LASSISINAT

UNE RÉALISATION DE CHRISTIAN JAQUE

HARRY BAUR

RENÉFAURE MARIE-HELENE DASTE RAYMOND ROULEAU. LE VIGAN FERNAND LEDOUX · JEAN BROCHARD JEAN PAREDES · HELENA MANSON



Et vous annonce la mise en chantier de 3 autres grands films français (production CONTINENTAL FILMS)
qui seront termines dans quelques semaines.



UNE JEUNE FILLE ROMANESQUE COMMET LES PIRES FOLIES.

JUSQU'OÙ
N'IRA-T-ELLE PAS POUR
CONQUERIR L' HOMME
QU'ELLE AIME.?

UN FILM D'UNE FORMULE NOUVELLE QUI TOUS LES PUBLICS



DANS LE CADRE SOMPTUEUX DU SECOND EMPIRE LE PASSIONNANT ROMAN D'AMOUR DE CORA PEARL

ANRETTE

D'APRES UNE NOUVELLE DE GEORGES SIMENON REALISATEUR JEAN DREVILLE

avec

LOUISE CARLETTI · MONA GOYA HENRI GARAT · GEORGES ROLLIN ROSINE LUGUET





D'APRÈS LE ROMAN DE PIERRE CHANLAINE et GERARD BOURGEOIS ADAPTATION; ANDRE LEGRAND REALISATEUR MAURICE TOURNEUR

EDWIGE FEUILLERE

RAYMOND ROULEAU. MONIQUE JOYCE GUILLAUME DE SAX







ROMANTISME

SYMPHONIE

UNE REALISATION DE CHRISTIAN JAQUE Auteurs: J.P. FEYDEAU · ANDRE LEGRAND

JEAN LOUIS BARRAULT



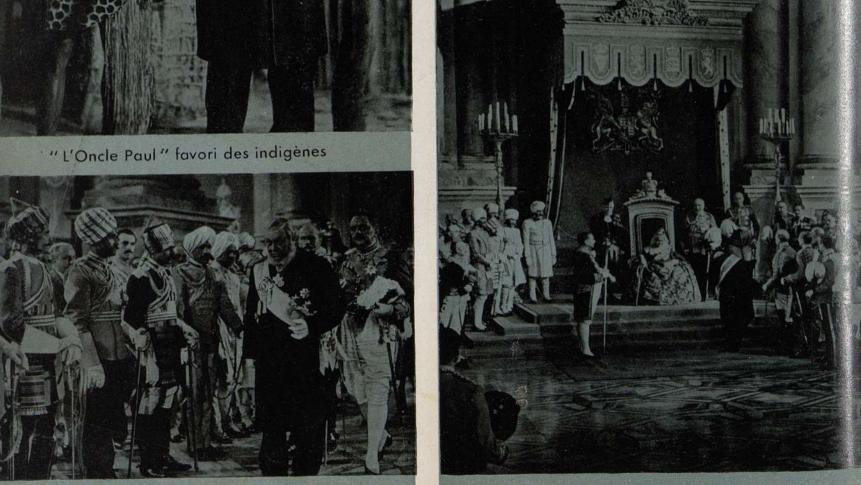
La vie turnultueuse et troublante du grand musicien Berlioz

LE RÔLE DU

EST LA PLUS BELLE CRÉATION QUE L'HISTOIRE MODERNE PUISSE OFFRIR A UN COMÉDIEN Emil Jannings

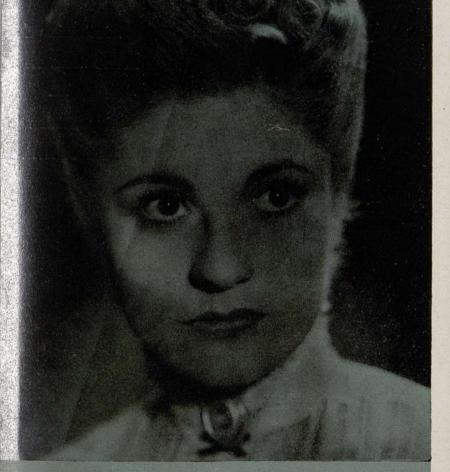






La visite de Krüger à la Cour d'Angleterre

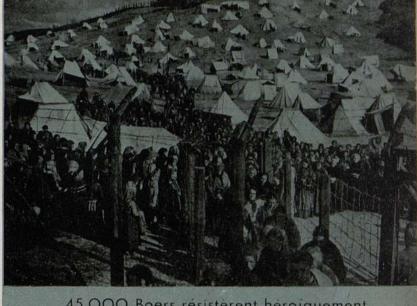
Une rencontre historique : Le Président Krüger et la Reine Victoria

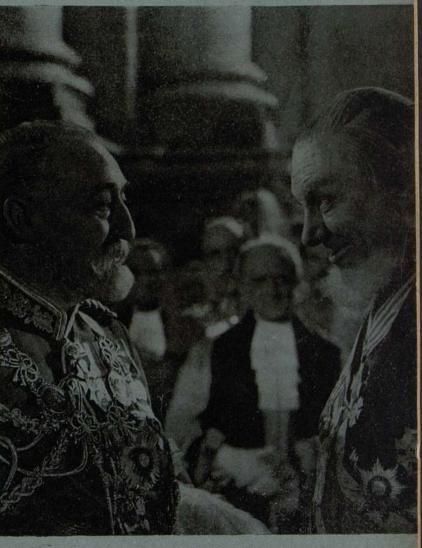


Pétra Krüger, visage de grâce et de tendresse



"Un jour, l'histoire nous vengera!"





Krüger rencontre le futur Edouard VII

A LA FIERTÉ DE PRÉSENTER

EMIL JANNINGS

le film qui dépasse tous les "Sommets" du cinéma mondial

LE PRÉSIDENT KRÜGER



Première au Cinéma "NORMANDIE" le 1e Octobre 1941

TABLEAU DE TRAVAIL DES STUDIOS

de réalisation Films autorisés en préparation Films en cours

BILLANCOURT

Mam'zelle Bonaparte. (Voir fiche technique)

BUTTES - CHAUMONT

(Voir fiche technique). Décors en cours : Complexe Dupray (Tino Rossi). L'Opéra (Jacqueline Delubac et Tino Rossi). Un café.

Ce n'est pas moi (Voir fiche technique).

ÉPINAY-ÉCLAIR

Le Mariage de Chiffon. (Voir fiche technique).

Décors en cours : L'Hôtel particulier de la famille de Bray (fiançailles de Chif-fon). Chambres de la famille de Bray.

Des scènes d'extérieurs vont être tournées dans un grand décor dressé dans le parc du studio.

JOINVILLE-PATHE

Le Briseur de Chaînes. (Mamouret)

(Voir fiche technique). Décors en cours : La parade du cirque (Pierre Fresnay, Ginette Leclerc, Marcelle Géniat)

Opéra-Musette.

(ex-Ils étaient Deux Musiciens).
(Fiche technique la semaine prochaine).

NEUILLY

Mam'zelle Bonaparte.

(Voir fiche technique) Un certain nombre de scènes de ce film seront tournées

PHOTOSONOR

Montmartre sur Seine.

(Voir fiche technique) Décors en cours: Une boîte de nuit, l'« Hippocampe ». Les « Petits Poulbot », un dispensaire d'enfants.

Des scènes très importantes comprenant une nombreuse figuration sont en cours de

EN EXTÉRIEURS

Le Pavillon brûle.

(Voir fiche technique). De nombreuses scènes vont être tournées dans une mine de cuivre aux environs de Caen.

Ici l'on pêche. (Voir fiche technique).

On tourne une grande partie de ce film sur les bords de l'Oise dans la région de Chantilly.

SAINT-MAURICE

Histoire de rire. Réal. : Marcel L'Herbier. Genre: Farce comique. Int.: Fernand Gravey, Marie Déa, Pierre Renoir, Miche-line Presle, Bernard Lancret

Travail: 5° semaine.

Décors en cours : Complexe d'un hôtel à Cannes, Appar-tements de Donaldo et d'Achille.

Prod et Distr. : Discina.

La troupe part dans quelques
jours pour Cannes où seront réalisés les extérieurs

Cartacalha.

(Voir fiche technique).

Décors en cours : Une villa.

Le restaurant des Saintes, aux Saintes-Marie de la Mer. Un grand-music-hall. Techniciens et interprètes

partiront le 23 septembre pour la Camargue où seront réalisés de très nombreux extérieurs.

Les Jours heureux.

(Voir fiche technique). Les prises de vues commenceront au studio, les extérieurs étant terminés, vers le 15 septembre.

ROYAN (Couzinet)

Andorra ou les Hommes d'Ai-Distr. : Tobis.

rain.

Réal.: Emile Couzinet.

Int.: Jean Chevrier, Jany
Holt, Germaine Dermoz, Jean Galland. Prod. : Burgus Films.

Distr. : Gallia Cinéï. Les extérieurs tournés en Andorre sont terminés.

Réal. : Henri Fescourt. Aut. : Scénario de J. de Mari-

chalard.
Adapt.: d'Ansenne.
Vedette: Blanchette Brunoy.
Prod.: M. Boisserant (Films Régent).

La Maison des Sept Jeunes

Filles.

Réal.: Albert Valentin.

Aut.: Georges Simenon. Adapt.: Jacques Viot. Dial.: Charles Spaak. Chef-opérateur: Bachelet. Date de réalisation : vers le 15 octobre.

Prod et distr. : Régina. Le Moussaillon.

Réal. : Jean Gourguet. Scénario : Jean Rioux. Adapt, et dial. : J. Aurenche. Musique : René Sylvia. Interprètes : Yvette Lebon, Roger Duchesne. Prod.: Selb Films.

Distr.: Films Georges Muller.

Date de réal. : Vers le 15 sept. Les Inconnus dans la Maison

Réal. : Henri Decoin. Int.: Raimu.
Prod.: Continental Films. Distr. : A. C. E.

La Duchesse de Langeais.

D'après le roman de Balzac. Réal. : J. de Baroncelli. Dial. : Jean Giraudoux. Musique: Francis Poulenc. Chef-opérateur : Chr. Matras.

Décors : Lochakoff.

Int. : Edwige Feuillère et
Pierre Richard-Willm. Prod.: Les Films Orange. Distr.: Védis Films.

Annette et la Dame blonde. Réal. : Jean Dréville.

Prod. : Continental Films. Bolero

Prod. et Distr.: Pathé-Cinéma. Date de réal. : le 1er nov.

Caf'Conc' Réal. : Maurice Gleize.

Prod. : Continental Films. Distr. : Tobis. Les Petits

D'après la pièce de Lucien Nepoty. Réal.: Daniel Norman. Date approximative de réalisation: fin novembre. Prod.: S. P. C.

La Nuit fantastique Prod.: U. T. C. Réalisation: en octobre.

Films en cours de montage

L'Assassinat du Père Noël Réal · Christian-Jaque. Prod. : Continental Films.

Le Club des Soupirants Réal. : Maurice Gleize. Prod.: Continental Films.

Distr. : A. C. E. Péchés de Jeunesse Réal. : Maurice Tourneur. : Continental Films. Ne Bougez plus Réal.: Pierre Caron. Prod.: Continental Films.

Distr. : A. C. E. Caprices Réal. : Léo Joannon.

Prod. : Continental Films. Distr. : A. C. E.

Romance de Paris Réal. : Jean Boyer, Prod. et Distr.: Pathé-Cinéma.

Madame Sans-Gêne Réal. : Roger Richebé. Prod. et Distr.: Films Roger

Richebé Premier Bal

Réal. : Christian-Jaque. Prod. et Distr. : Discina.

Fromont Jeune et Risler Aîné. Réal. : Léon Mathot, Prod. et Distr. : U.F.P.C.

L'Age d'Or

Réal. : Jean de Limur. Prod. et Distr.: Films Minerva.

Chèque au Porteur Réal. : Jean Boyer. Prod. : S.U.F.

Distr. : Sirius. Appel du Stade Réal.: Marcel Martin. Prod.: U.T.C.

Le Valet maître Réal. : Paul Mesnier. Prod. : S.P.C.

Distr. : C.P.L.F. Nous les Gosses.

Réal. : Louis Daquin

Prod. et Distr.: Pathé-Cinéma,



Louise Carletti avec les petits Gesiroy et Buquet dans une scène de Nous les Gosses, dont Louis Daquin vient de terminer la réalisation.

10 NOUVEAUX FILMS COMMENCÉS A PARIS

MONTMARTRE-SUR-SEINE

Production: S.U.F.
Distribution: VOG

Genre: Comédie sentimentale. Réalis.: Georges Lacombe.

Dir. de prod.: Jean Clerc.
Dir. artistique: B. Roland.
Auteur: André Cayatte.
Adaptateur: André Cayatte.
Dialogues: Serge Veber.
Assistants: Mario, Cadi.
Chef-opérateur: Hayer.
Opérateurs: Roger, Raulet.
Décors: Dumesnil.
Régie générale: Louis Le-

Régie: Pinczon, Chollet. Musique: Marguerite Monot. Photographe: Laroche. Script-girl: Perrin.

Maquilleuse: Paule Déan. Interprètes: Edith Piaf, J.-L. Barrault, Gaby Sylvia, Henri Vidal, Paul Meurisse, Roger Duchesne. Epoque: Moderne.

Cadre: Le vieux Montmartre, Sujet: Histoire d'amour se déroulant parmi les habitants pittoresques du vieux village parisien de Montmartre.

Commencé le : 18 août 41. Studios : Photosonor.

ICI L'ON PECHE

Production et Distribution : U.F.P.C.

Genre : Comédie. Réalisateur : René Jayet. Dir. de prod. : Séverac. Auteurs : Cardinne Petit et Marc Blanquet, d'après un conte de Nane Chollet.

Adaptation: Séverac.
Chef-opérateur: Lucas.
Opérateur: Lucas fils.
Décors: Jaquelux.
Régie générale: Jaffet.
Musique: Jean Tranchant.
Ing. du son: Louge.

Photographe: Gibori. Enregistrement: Radio-Cinéma, licence Tobis. Script-girl: Andrée Reuzé. Maquilleur: Maltzeff.

Monteur: Gug.
Interprètes: Jean Tranchant, Jeanne Sourza, Gallet, Devère, Tichadel, Larive, Roger Goze, Denise
Bréal, France Ellys.
Epoque: Moderne.

Cadre: Montmartre et une auberge sur les bords de l'Oise.

Sujet: Un peintre ayant eu une fille sans le savoir, cette enfant est adoptée par un ménage d'aubergistes, Dix-huit ans plus tard, la jeune fille refusera son affection à son vrai père, ne voulant considérer comme ses parents que ceux qui l'on élevée.

Commencé le : 18 août 41. Studios : Buttes-Chaumont.

LE PAVILLON BRULE

Production: SYNOPS (Roland Tual)

Genre: Drame. Réalisateur: Jacques de Baroncelli.

Dir. de production : Dominique Drouin. Auteur : Stève Passeur.

Assistant: Blondy.
Chef-opérateur: Montazel.
Opérateurs: Tiquet, Lebon.
Décors: Piménoff.
Régie générale: Saurel.
Ing. du son: Rieul.
Photographe: Klissac.
Enregistr.: Tobis Klangfilm.

Script-girl: Chevillotte.

Maquilleur: Méjinsky.
Interprètes: Pierre Renoir
(Jourdinsse), Jean Marais
(Daniel), Michèle Alfa
(Odette), Elina Labourdette (Denise), Jean Marchat
(Risay), Marcel Herrand
(Audiguane), Bernard Blier

(Benezy).

Epoque: Moderne.

Cadre: Une mine de cuivre.

Sujet: Dans une mine de cuivre, rivalité de deux sous-directeurs et d'un ingénieur, amoureux de la même femme. Après des péripéties dramatiques, l'amour pur triomphera.

Commencé le : 18 août 41. Studios : Buttes-Chaumont.

LE MARIAGE DE CHIFFON

Production: INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE (P. Guerlais)

Genre: Comédie. Réalisateur: Autant-Lara. Dir. de prod.: René Montis. Auteur: Gyp. Adaptation: Jean Aurenche.

Dialogues: Jean Aurenche.
Assist.: Ghislaine Auboin.
Chef-opérateur: Isnard.
Opérateurs: Agostini, Blonda

Décors : J. Krauss.
Régie générale : Hérold.
Ing. du son : Yvonnet.
Enregistr.: Tobis Klangfilm.
Maquilleur : Gaidaroff.
Monteur : Raymond Lamy.
Interprètes : Odette Joyeux

Interprètes: Odette Joyeux (Chiffon), André Luguet (Oncle Marc), Jacques Dumesnil, Pierre Larquey, Louis Seigner, Le Vigan, Suzanne Dantès, Monette Dinay, France Ellys.

Epoque: 1904. Cadre: Une petite ville de province en 1904.

sujet: Une jeune fille de dix-sept ans, révoltée par les préjugés de sa caste, après avoir refusé tous les prétendants qu'on lui présente, épouse l'homme de son choix, son oncle par alliance et son meilleur

Commencé le : 20 août 41. Studios : Epinay-Eclair

LE BRISEUR DE CHAINES

(d'après Mamouret)
Production et Distribution :
PATHE-CINEMA

Genre : Comédie. Réalis. : J. Daniel-Norman. Dir. de prod. : Christian Stengel. Auteur : Pièce de Jean Sar-

ment: Mamouret.

Adaptation: J. Daniel-Norman et Christian Stengel.

Dialogues: Jean Sarment.

Musique: Vincent Scotto.

Chef-opérateur : Christian Matras. Opérateur : Ribault, Pec-

queux.
Assistants: Méra, Allain.
Décors: Aguettand.
Ing. du son: Calvet.
Script-girl: Compère.
Maquilleur: Keldich.
Régie générale: Michaud.

Photographe: Gravot.
Interprètes: Pierre Fresnay (Marcus), Marcelle Géniat (Mamouret), André Brunot (Antoine), Charles Dullin (Esprit), Blanchette Brunoy (Marie-Jo), Ginette Leclerc (Graziella), Georges Rollin (Laurent), Raoul Marco (Alphonse), Jeanne Véniat (Armandine), Marthe Mellot (Héloïse), Vanderic (le Préfet). Delauder

Véniat (Armandine), Marthe Mellot (Héloïse), Vanderic (le Préfet), Delauzac (Mgr Mouret), Louis Seigner (le Ministre), Giberte Géniat (Estelle), René Blancard (Ferdinand) et Maffre, Alfred Adam, Chambois, Perez, d'Orval, Démangé, Bussières, Bar-

Epoque: Moderne.
Cadres: Un village de France, la Grand'Route.

Sujet: Chez les Mouret, on se marie entre soi; ainsi le bien ne sort pas de la famille. Cette loi impitoyable menace le bonheur d'une jeune fille. Contre la coalition des intérêts, Mamouret, l'aïeule centenaire dont la vie ne fut qu'une longue soumission, prend la défense de l'Amour et Marie-Jo épousera l'homme qu'elle a choisi.

Commencé le : 22 août, en extérieurs.
Studios : Pathé-Joinville.

LES JOURS HEUREUX

Production et Distribution:
FILMS ROGER RICHEBE
Genre: Comédie sentimentale de jeunes,
Réalisateur: Jean de Mar-

guenat.

Dir. de prod.: Lepage.
Aut.: Claude-André Puget.
Adaptation: André Legrand
et Jean de Marguenat.
Dialogues: Claude - André

Dialogues: Claude - André Puget et André Legrand. Assistant: Hennion. Chef-opérat.: Bourgassoff. Opérateur: Portier.

Décors : Quignon. Régie générale : R. Pillion. Régie : Henri Lepage, Tur-

beaux.

Musique: Lionel Cazaux.

Enregistrement: W. E.

Script-girl: Denise Petit.

Maquilleur: Boris Karaba-

Monteur: Feyté.
Interprètes: Juliette Faber
(Pernette), Monique Thiébaut (Marianne), Jeanne
Viennot (Francine), Pierre
Richard - Willm (Michel),
Bervil (Olivier), François
Périer (Bernard).
Epoque: Moderne.

Cadre: Poitou, Ambiance de jeunesse.

Sujet: Pour éveiller la jalousie du jeune homme qu'elle aime, une jeune fille crée un personnage imaginaire. Par un étrange hasard ce rêve, devenant

une réalité, est la cause de

conflits sentimentaux.

Commencé en extérieurs
le: 25 août.

Studios: Saint-Maurice.

CARTACALHA

Production et Distribution : SIRIUS Distribution pour la

Grande Région Parisienne :
C.P.L.F.

Genre : Film régional

Genre: Film régional.
Réalisateur: Léon Mathot.
Dir, de Prod.: J. Vitry.
Aut.: Jean-Toussaint Samat.
Adaptation: Léon Mathot et
Albert Guyot.

Dialogues: Albert Guyot et
René Pujol.

Assistant : Devèvre.
Chef-opér. : René Gaveau.
Opérateurs : Suin Letellier,
Fouguet.

Régie gén.: T. Brouquière. Régie: Fagais et Cholet. Musique: Moretti. Ing. du son: Hawadier. Photographe: Lebègue, Enregistr.: Tobis Klangfilm.

Script-girl: Clérisse.
Maquilleur: Boubant.
Monteurs: Gug et Robert.
Interprètes: Viviane Romance, Georges Flament,
Roger Duchesne, Georges
Greu Gabu Andreu. Jac-

Roger Duchesne, Georges Grey, Gaby Andreu, Jacqueline Daumont, Philippe Rolla, Alfred Baillou. Epoque: Moderne.

Cadre: La Camargue parmi les Gitans et les Guardians. Sujet: Film sur les mœurs des gitans et des guardians de Camargue, au cours du-

de Camargue, au cours duquel on verra l'élection de la reine des gitans dans la crypte de l'église des Saintes Marie de la Mer et les fêtes équestres des guardians.

Commencé au studio le : le 28 août 1941. Studios : St-Maurice.

NOUVEAUX FILMS COMMENCÉS A PARIS

(Suite)

CE N'EST PAS MOI

Production et Distribution : ECLAIR-JOURNAL

Genre : Comédie gaie, Réalisateur : Jacques de Baroncelli.

Dir. de prod. : Eclair-J^{at}.
Adaptation : Yves Mirande.
Dialogues : Yves Mirande.
Assistant : Marcilly.
Chef-opérateur : Agnel.
Opérateur : Joulin.
Décors : Piménoff.

Régie génér. : Le Brument. Régie : Tonio Suné. Photographe : Ancrenay. Enregistr. : Radio-Cinéma. Script-girl : Andrée Feix. Maquilleur : Dor. Monteur: Yvonne Martin.
Interprètes: Victor Boucher (Quincampoix), Jean Tissier (Bardac et Cambo), Michèle Alfa (Geneviève), Ginette Leclerc (Lulu), Génin (Barfleur), Palau (Beau-

Epoque: Moderne, Cadre: Montparnasse et un grand hôtel des Champs-Elysées,

lieu), Guy Sloux (Leclerc).

Sujet: Un milliardaire se fait passer pour un peintre auquel il ressemble d'une façon frappante, tandis que ce dernier prend sa place. De cette situation naitront des faits inattendus et divertissants.

Commencé le : 15 sept. 41. Studios : Buttes-Chaumont.

MAM'ZELLE BONAPARTE

Production:
CONTINENTAL FILMS
Distribution:
TOBIS-FILMS
Genre: Comédie dramatique.
Réalisation: M. Tourneur.
Auteurs: Roman de Pierre

geois.
Adapt. et dial.: A. Legrand.
Chef-opérateur: Krüger.
Décors: Guy de Gastyne.
Régisseur: Louis Wipf.
Ing. du son: J. Carrère.
Enregistr.: Klangfilm.

Chanlaine et Gérard Bour

Interprètes: Mlles Edwige Feuillère, Monique Joyce, Simone Valère, Simone Renant, Elmire Vautier. MM. Raymond Rouleau, Guillaume de Sax, Aimé Clariond, Noël Roquevert, André Varennes, Jacques Maury, Carnège, Lafon, Louis Salou, Armontel. Epoque: 1862.

Commencé en extérieurs : le lundi 1er septembre 41. Studios : Neuilly et Billancourt.

FIEVRES

Production et Distribution : FILMS MINERVA

Genre: Drame musical, Réalisateur: Jean Delannoy, Dir. de prod.: Mugeli, Auteur: Charles Méré, Adaptation: Charles Méré, Dialogues: Charles Méré, Assistant: J.-P. Presne.

Décors : Pierre Marquet,

Magniez.
Régie générale: Genty.
Musique: Henri Goublier.
Enregistr.: Radio-Cinéma.
Maquilleur: Serge Gléboff.
Interprètes: Tino Rossi,
Jacqueline Delubac, Ginette Leclerc, Lucien Galas,
Madeleine Sologne.
Epoque: Moderne.

Epoque : Moderne, Cadre : Un monastère et le milieu du théâtre,

milieu du théâtre.

Sujet: Histoire d'un grand chanteur qui, après une vie agitée, a trouvé le repos dans le calme monacal.

Commencé le : 8 sept. 41.

Studios: Buttes-Chaumont.



Emil Jannings, protagonisie du grand film Tobis, LE PRÉSIDENT KRÜGER, a également à assumer la direction générale de cette production — la plus importante réalisée en Europe à ce jour. HANS STEINHOFF a signé la mise en scène.

DEUILS

M. Marcel Vandal et Jacques Vandal ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Marthe Vandal leurs femme et maman chérie décédée subitement le 8 septembre 1941.

Nous présentons à notre ami Marcel Vandal nos plus affectueuses condoléances.

- Nous apprenons le décès de M. Jean-François de Boissière, père de notre ami de Boissière, à qui nous adressons nos affectueuses condoléances.
- D'Alger, on nous annonce la mort de Mme Lamiable, dé-cédée à Paris, le 3 juillet, bellemère de notre ami George Soulat, directeur de l'agence d'Universal Film en Afrique du Nord. Toutes nos condoléances.
- Nous avons appris avec peine la mort tragique à Boulogne-sur-Mer, de Mme Bourbier, épouse du directeur du « Cinéog » de Boulogne et mère de M. Henri Bourbier, directeur du «Rex » du Touquet. Mme Bourbier a été la victime de l'un des derniers bombardements britan-niques. La défunte, qui était la principale collaboratrice de son mari, était très connue et estimée dans la Corporation ciné-

matographique.

Nous adressons à MM. Bourbier, père et fils, et à Mlle Bourbier nos sincères condoléances.

CESSIONS DE SALLES

PROGRES CINEMA à Berre (B.-du-Rhône), cours Mirabeau, vendu par M. Clément Moutin à M. Roger Rouffgnac et M. Albert Roubaud (moitié indivise) (12 juillet 41).

VARIETES CINEMA THEATRE à COMMIÈRES (GORD), 6 par Traillede

WARIETES CINEMA THEATRE à Sommières (Gard), 6, rue Taillade, vendu par M. Calamel à MM, René Vigier et Bourg (22 juillet 41).

CINEMA-THEATRE DE LA CHA-RITE à La Charité-sur-Loire (Nièvre), rue des Ourbes, vendu par M. André Meilheurat à M. Brillant-Quiévreux (26 juillet 41).

CINEMA et dancing à Moulins (Allier), 5, place Garibaldi, vendu par Sté Artistic-Cinéma et Trianon-Dancing à Mme Guillaume (27 juillet 41).

TRIANON avec dancing à Alès (Gard), rue Nicolas, vendu par M. Valois à M. Vincent (26 juillet 41).

CINEMA au Petit Clamart à Clamart (Seine), 3, rue Charles-Debry, vendu par M. Civardi à M. Pfauvadel (1er août 41).

PALACE à Nogent-le-Rotrou

vendu par M. Civardi à M. Pfauvadel (ler août 41).

PALACE à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), vendu par M. Delouette à Mme Texier (2 août 41).

CINEMA à Marseille, quai Maréchal-Pétain, vendu par Mme Francia et M. Pierceechi à MM. Antoine Casasoprana et Félix Gamerre (24 juillet 1941).

1941).

CINEMA du Théâtre Municipal à Figeac (Lot), vendu par M. Giraud à M. Paul Cuelhes (19 juillet 41).

VARIETES à Lormont (Gironde), quai Chaigneau - Bichon, vendu par M. Charles Magot à M. Victor-Xavier Gaveriaux (31 juillet 41).

RIO à Oran (Algérie), 21, rue d'Arzew, vendu par Mme Borloz à Sté du Rio-Cinéma d'Oran (22 juillet 41).

ROXY à Roubaix (Nord), 58, rue Bernard, vendu par M. Pacome à M. Marcel Brissier (30 juillet 41).

LA RENAISSANCE à Bailleul (Nord), rue de Cassel, vendu par M. Herreng à M. Ryckensbusch (9 août

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne. Dans les catégories ci-dessus, 12 li-gnes gratuites par an pour nos abon-nés

Annonces commerciales pour la vente de films: 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance, L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire sténo - dactylo connaissant parfaitement, en plus français, langues allemande ou italienne, est demandée par maison distribution films.

Ecrire avec références, case nº 256, à la Revue.

DEMANDES D'EMPLOI

Secrétaire sténo - dactylo, caissière, cherche place stable dans théâtre cinéma à Paris.

Sér. références. Ecrire Mlle Rodriguez, 23, rue Aristide - Briand, Le Mée-sur-Seine, près Melun (Seine-et-

Secrétaire sténo - dactylo, allemand, français, quelques heures par jour.

Ecrire Lot, 4, rue de Grenelle,

Ex-Directeur, récemment libéré, disposant petit capital et matériel cherche gérance ou as-sociation dans salle province ou banlieue ou tournée intéressante. Ecrire case nº 257, à la Revue.

EDEN à Ancenis (Loire-Inférieure), impasse Emilien - Maillard, vendu par M. Raoul Cuisnier à M. Emile Lethin (8 août 41) et cédé par M. Emile Lethin à Sté à R. L.. « Edencinéma Berryer et Cie » (9 août 41).

KURSAAL à La Ciotat (Bouchesdu-Rhône), vendu par M. Henri Boisson à M. Emile Musso (5 août 41).

CINEMA SAINT-CHARLES à Paris, 72, rue Saint-Charles, vendu par Sté des Cinémas Saint-Charles à Sté en Comm. Simple Laurens Frings (12



ÉOUIPEMENTS MATÉRIELS pour CABINES

cinématographiques 70, Rue de l'Aqueduc PARIS (Xe)

CINEVERSEL

Nord26-61

ACHATS CINÉMAS

Particulier cherche salle Paris moyenne importance. Faire offre Jamet, 44, boul. Barbès, Paris 18°.

Disposerait 500.000 francs comptant, ciné banlieue. Ecrire case nº 259, à la Revue.

Cherche Bordeaux ou banlieue, cinéma en location ou au pourcentage.

Ecrire case nº 260, à la Revue.

VENTE CINÉMA

Suis vendeur directement salle cinéma, droit au bail, fauteuils, écran, banlieue Paris. Très sérieux, prix total 35.000

Ecrire case nº 261, à la Revue.

A vendre dans grande ville ouvrière. Pour cause de famille, deux beaux cinémas modernes en exploitation. Ecrire case nº 262, à la Revue.

ACHAT MATERIEL

Suis acheteur fauteuils bas-Ecrire case nº 258, à la Revue.

VENTE MATÉRIEL

A vendre, moteur Monop., 7 CV 1/2 110 V. et groupe tri. 200 V 7 CV dynamo 70 V 60 A. Téléphoner GRE. 28-35.

REX à Blida (Algérie), rues Tirman et Lafayette, vendu par M. Ed-mond Meyer à MM. Vincent Marcadal et Ludovic Torrès (1ºr août 41). MONDAIN à Marseille (B.-du-R.)

166, boul. Chave, 3/5e vendus par MM. Visone à M. Marius Giraudon (8 août ODEON à Bou-Saada (Algérie), vendu par MM. Chicheportiche à M. Siradj Ahmed ben Mohammed (15

ODEON à Tarascon (B.-du-R.), rue Monge, vendu par M. Gevaudan à M. Vayer (13 août 41).

août 41).

COLISEE à Nice (Alpes-Maritimes), 45, boul. Auguste-Raynaud, ven-du à M. Albert Samson à Sté à R. L. « Cinéma le Colisée » (16 août 41).

CINEMA WILSON à Toulous (Hte-Garonne), 1, rue Labeda, vendu par Sté Cinéma Wilson à Sté « Cinéma Rex », Sté à R. L. cap. 50.000 fr., siège à Châteauroux, 25, rue de la Poste (16 août 41).

ELDORADO à Lens (Pas-de-Ca-lais), 329, route de Béthune, vendu par M. Gaston El-Boz Gastin à M. Félix Bernhard à MM. Maurice Blauwblomme et Octave Lallemant (16 août

CINEMA à Clermont-Ferrand, rue Docteur-Vigenaud, quartier Saint-Jacques, vendu par M. Brosse à M. Cousteix (21 août 41).

■ CINEMA à Garches (S.-et-O.), 3, av. de La Celle-St-Cloud, vendu par M. Macé à Mme Pognard (19 août 41).

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS

1 FILM FRANÇAIS

Le Dernier des Six (A. C. E.), le 15 sept. au Normandie.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS

du 10 au 21 septembre

Aubert-Palace : Les Musiciens du Ciel (2e semaine).

Balzac : Diamant noir (2º sem.). Biarritz : Miroir de la vie (v. o.)

Bonaparte : Diamant noir. César : L'Empreinte du Dieu (3º

hamps-Elysées : Volpone. Ciné-Opéra : L'Enfer des Anges. Helder : Nuit de Décembre (15c

Impérial : Diamant noir. Lord-Byron: Histoires Viennoises (doublé) (5° semaine).

Madeleine : La Fille du Puisatier (21e semaine) Marbeuf : Pièges.

Moulin-Rouge : Premier Rendezvous.

La Royale : L'Empreinte du Dieu-Marivaux : Le Duel (10° sem.).

Normandie : Le Dernier des Six. Olympia : Fille d'Eve. Paramount : Narcisse.

Max-Linder: L'Etrange Suzy (3º s.). Portiques : Sans Lendemain. Studio Parnasse : Le Patriote. Triomphe : Bel Ami.

VENTE ACHAT CINEMAS

AGENCE GENERALE DU SPECTACLE

112, boul, Rochechouart. MONtmartre 86-66



LABORATOIRES LES PLUS MODERNES

> 19, AV. DES PRÉS SAINT-CLOUD MOL. 55-56

FRANCINEX

a l'honneur d'informer Messieurs les Directeurs de l'ouverture de son

Service de Distribution

et

présentera dans un prochain numéro

La Première Tranche de sa sélection de Grands Films pour 1941-1942



SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE FRS. 100.000.000 PARIS LE CHAMPS ELYSÉES 104 AVENUE DES CHAMPS ELYSÉES ADR. TELEGR. CONTIFILM . PARIS . TEL. BALZAC 56-80 . TEL. BALZAC DIRECTION ucie à Burrelles avre l'Obsassinat du Père Moil à l'Elvorato Jere Semaine: 38.398 Spectateurs distribution: TOBIS